

Rapport annuel  
Financière Moncey

---

2008



---

## Rapport annuel Financière Moncey 2008

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire  
du 11 juin 2009

Société anonyme au capital de 4 206 033 euros  
Siège social : 31-32, quai de Dion-Bouton  
92811 Puteaux Cedex – France

Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33 – Fax : +33 (0)1 46 96 44 22  
**[www.financiere-moncey.com](http://www.financiere-moncey.com)**  
562 050 724 RCS Nanterre

**Cédric de Baillencourt**

Président du Conseil d'administration

**Vincent Bolloré****Gilles Alix**

Représentant Bolloré

**Hubert Fabri****Comte de Ribes**

Représentant Compagnie du Cambodge

**Olivier Roussel****François Laroze**

Directeur général

**Information financière****Cédric de Baillencourt**

Directeur Financier

Tél. : +33 (0)1 46 96 46 73

Fax : +33 (0)1 46 96 48 76

**Emmanuel Fossorier**

Relations Investisseurs

Tél. : +33 (0)1 46 96 47 85

Fax : +33 (0)1 46 96 42 38

# Rapport financier annuel

---

## 5 Rapport de gestion

- 6 Rapport du Conseil
- 11 Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne
- 15 Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne

## 17 Comptes consolidés

- 18 Bilan consolidé
- 20 Compte de résultat consolidé
- 21 Variation de la trésorerie consolidée
- 22 Variation des capitaux propres consolidés
- 23 Annexe aux comptes consolidés
- 28 Notes sur le bilan
- 36 Notes sur le compte de résultat
- 39 Autres informations
- 42 Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux
- 43 Liste des sociétés consolidées
- 44 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## 45 Comptes annuels

- 46 Bilan
- 48 Compte de résultat
- 49 Annexe aux comptes annuels
- 50 Notes sur le bilan
- 52 Notes sur le compte de résultat
- 52 Informations diverses
- 53 Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices
- 54 Filiales et participations
- 56 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 57 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

## 59 Résolutions

- 60 Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2009
- 61 Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2009
- 63 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ou de valeurs mobilières
- 64 Rapports des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières

## 65 Autres informations réglementées

- 66 Attestation du rapport financier annuel
- 66 Document d'information annuel



# Rapport de gestion

---

- 6 Rapport du Conseil
- 11 Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne
- 15 Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne

# Rapport de gestion

## Rapport du Conseil

### Résultats au 31 décembre 2008

#### Comptes consolidés

Le résultat net consolidé ressort à -9 millions d'euros, contre 26 millions d'euros en 2007 et intègre -10 millions d'euros de résultat des entreprises associées (principalement IER et Société Industrielle et Financière de l'Artois, qui intègre la dépréciation de titres Aegis au travers de la Financière du Loch).

Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 311 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 478 millions d'euros fin 2007, après prise en compte notamment de la mise à la juste valeur des titres.

#### Comptes annuels

Le résultat net social atteint 24 millions d'euros, contre 20 millions d'euros en 2007 et correspond principalement aux dividendes reçus de la Société Industrielle et Financière de l'Artois.

#### Trésorerie

Au 31 décembre 2008, la trésorerie de Financière de Moncey s'élève à 23,1 millions d'euros, contre 23,7 millions d'euros au 31 décembre 2007.

### Participations

#### Société Industrielle et Financière de l'Artois (42,05 %)

Le résultat net consolidé ressort à -27 millions d'euros, contre 68 millions d'euros en 2007. Il intègre principalement la baisse des résultats d'IER et la quote-part de résultat négatif de Financière du Loch qui comprend notamment la dépréciation des titres Aegis.

Le résultat net social s'établit à -18 millions d'euros, contre un bénéfice de 64 millions d'euros en 2007 et correspond principalement à la quote-part de résultat négatif de la Financière du Loch, en partie compensée par les dividendes reçus de Plantations des Terres Rouges.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2008.

#### IER (52,11 %)

IER est le leader de l'équipement des grands réseaux de transport en terminaux et automates de billetterie, en équipements de contrôle d'embarquement permettant le traitement sécurisé et automatisé des flux de passagers et de bagages. IER est également leader dans les solutions d'identification automatique pour le contrôle des flux et des marchandises pour les chaînes et les opérateurs logistiques. Sa maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur de la RFID (« Radio Frequency Identification », système d'identification par radiofréquence) en fait un acteur majeur dans le déploiement de ces nouvelles solutions. Enfin IER est leader mondial pour la fourniture d'équipements de sécurité physique et de contrôle d'accès.

En 2008, IER a réalisé un chiffre d'affaires de 138,6 millions d'euros, en baisse de 11 % par rapport à l'exercice 2007, à périmètre et taux de change constants. Malgré une diminution sensible de ses coûts, les résultats 2008, qui intègrent 9,5 millions d'euros de recherche et développement, sont impactés par la baisse rapide des ventes de terminaux traditionnels.

Dans le transport aérien, les ventes de la nouvelle borne libre-service multi-compagnie montent en puissance. Les nouveaux produits (Speed Boarding Gate) connaissent une forte croissance, compensant partiellement le déclin rapide des terminaux, imprimantes et lecteurs.

L'activité Contrôle d'accès qui a réalisé 50,6 millions d'euros de chiffre d'affaires est en légère baisse, en raison de la fin de la réalisation de grands chantiers, notamment le métro de Lyon. Deux marchés importants de transport public ont été remportés en 2008 et viendront compléter l'activité ordinaire qui se développe favorablement.

Bénéficiant de la réorganisation de son activité, l'identification automatique voit son chiffre d'affaires progresser de 5 % par rapport à 2007, tandis que les ventes de produits RFID baissent légèrement, suite à la diminution de la demande dans le secteur textile. Au premier semestre 2008, la quatrième ligne de production RFID est entrée en service.

Début 2009, le Groupe a mis en place un nouveau management et une nouvelle organisation en trois activités : Bornes, RFID et Contrôle d'accès.

### Affectation du résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 24 032 127,53 euros ; il vous est proposé de l'affecter de la façon suivante :

(en euros)

|                                |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| Bénéfice de l'exercice         | 24 032 127,53        |
| Report à nouveau antérieur     | 14 870 140,22        |
| <b>Bénéfice distribuable</b>   | <b>38 902 267,75</b> |
| Au compte « Report à nouveau » | 38 902 267,75        |

### Distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions légales, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

| Exercice                                | 2007                 | 2006                 | 2005                 |
|-----------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Nombre d'actions                        | 182 871              | 182 871              | 182 871              |
| Dividende (en euros)                    | 65,50 <sup>(1)</sup> | 52,50 <sup>(1)</sup> | 42,00 <sup>(1)</sup> |
| Montant distribué (en millions d'euros) | 11,98                | 9,60                 | 7,68                 |

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2005, 2006 et 2007 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts ; sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

### Prescription des dividendes

Le délai légal de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de leur mise en paiement.

Les dividendes atteints par la prescription quinquennale sont reversés à l'État.

### Dépenses non déductibles fiscalement

Aucune dépense ou charge non déductible du résultat fiscal en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée par la société.

### Renseignements concernant l'actionnariat

Principaux actionnaires ou groupe d'actionnaires au 31 décembre 2008 :

|                                                          | % du capital  |
|----------------------------------------------------------|---------------|
| Compagnie du Cambodge                                    | 36,69         |
| Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard | 26,62         |
| Plantations des Terres Rouges                            | 17,24         |
| Bolloré                                                  | 15,04         |
| Autres sociétés du Groupe Bolloré                        | 0,25          |
| <b>Sous-total Groupe Bolloré</b>                         | <b>95,84</b>  |
| Public                                                   | 4,16          |
| <b>Total</b>                                             | <b>100,00</b> |

Le nombre de droits de vote est identique à celui des actions. À la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Au 31 décembre 2008, le nombre d'actionnaires inscrits au nominatif pur est de 344, celui inscrit au nominatif administré s'élevant à 314 (source : CM-CIC Sécurities).

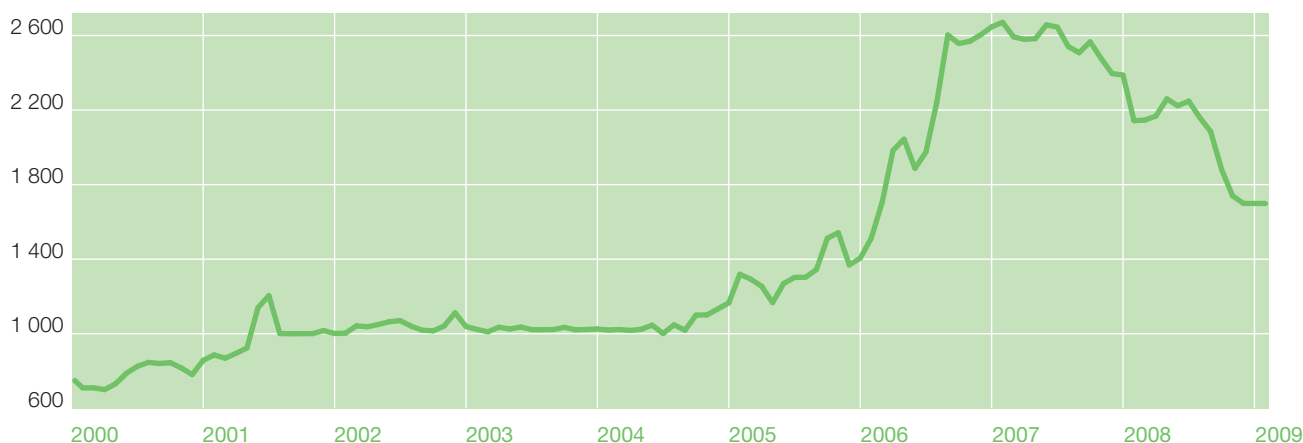
Au 31 décembre 2008, aucune action inscrite au nominatif pur n'était nantie.

Les salariés du Groupe ne détiennent aucun pourcentage du capital de la société au sens de l'article L. 225-102 du Code du commerce.



## Évolution du cours de l'action

Moyenne mensuelle (en euros)



(en euros)

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| Cours au 31 décembre 2007 | 2 487,00 |
| Cours au 31 décembre 2008 | 1 699,00 |
| Cours au 27 février 2009  | 1 699,00 |

Au 27 février 2009, la capitalisation boursière de Financière Moncey s'élève à 310,7 millions d'euros. Le nombre de titres échangés en 2008 s'élève à 514, et les montants échangés à 1 006 millions d'euros.

## Prises de participations

### Prises de participations directes

Néant.

### Prises de participations indirectes

Néant.

## Conseil d'administration

Le mandat d'Olivier Roussel arrive à expiration à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Nous vous proposons de renouveler son mandat pour une durée de trois années soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

## Conventions article L. 225-38 du Code de commerce

Conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, il est demandé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du même Code et conclues au cours de l'exercice et des exercices écoulés après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

## Jetons de présence

Le montant global maximal des jetons de présence pouvant être alloués par le Conseil d'administration à ses membres a été fixé par l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 1999 à la somme de 65 553 euros jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

La répartition de jetons de présence est réalisée, conformément à la décision du Conseil d'administration, par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des administrateurs.

## Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération brute totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2008, par la société, par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, ou par la société qui contrôle votre société, au sens du même article :

### Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

| (en euros)                                                                | Exercice 2007    | Exercice 2008  |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|
| <b>Cédric de Baillencourt, Président du Conseil d'administration</b>      |                  |                |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice                                 | 344 066          | 382 703        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <sup>(1)</sup> | 1 004 000        | –              |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice | –                | –              |
| <b>Total</b>                                                              | <b>1 348 066</b> | <b>382 703</b> |
| <b>François Laroze, Directeur général</b>                                 |                  |                |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice                                 | 299 063          | 370 634        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <sup>(1)</sup> | 878 500          | –              |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice | –                | –              |
| <b>Total</b>                                                              | <b>1 177 563</b> | <b>370 634</b> |

(1) Option Bolloré.

# Rapport de gestion

## Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

| (en euros)                                                           | Exercice 2007  |                 | Exercice 2008  |                 |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                                                      | Montants dus   | Montants versés | Montants dus   | Montants versés |
| <b>Cédric de Baillencourt, Président du Conseil d'administration</b> |                |                 |                |                 |
| Rémunération fixe                                                    | 251 956        | 251 956         | 275 021        | 275 021         |
| Rémunération variable                                                | 50 000         | 50 000          | 60 000         | 60 000          |
| Rémunération exceptionnelle                                          | –              | –               | –              | –               |
| Jetons de présence                                                   | 39 333         | 39 333          | 44 776         | 44 776          |
| Avantages en nature                                                  | 2 777          | 2 777           | 2 906          | 2 906           |
| <b>Total</b>                                                         | <b>344 066</b> | <b>344 066</b>  | <b>382 703</b> | <b>382 703</b>  |
| <b>François Laroze, Directeur général</b>                            |                |                 |                |                 |
| Rémunération fixe                                                    | 175 378        | 175 378         | 196 500        | 196 500         |
| Rémunération variable                                                | 100 000        | 100 000         | 150 000        | 150 000         |
| Rémunération exceptionnelle                                          | –              | –               | –              | –               |
| Jetons de présence                                                   | –              | –               | –              | –               |
| Avantages en nature                                                  | 23 685         | 23 685          | 24 134         | 24 134          |
| <b>Total</b>                                                         | <b>299 063</b> | <b>299 063</b>  | <b>370 634</b> | <b>370 634</b>  |

## Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

| (en euros)                   | Montants versés<br>au cours de<br>l'exercice 2007 | Montants versés<br>au cours de<br>l'exercice 2008 |
|------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <b>Vincent Bolloré</b>       |                                                   |                                                   |
| Jetons de présence           | 46 733                                            | 45 933                                            |
| Autres rémunérations         | 1 465 000                                         | 1 465 000                                         |
| Avantages en nature          | 2 777                                             | 3 672                                             |
| <b>Hubert Fabri</b>          |                                                   |                                                   |
| Jetons de présence           | 26 888                                            | 26 888                                            |
| Tantièmes                    | 65 000                                            | 65 000                                            |
| <b>Olivier Roussel</b>       |                                                   |                                                   |
| Jetons de présence           | 19 913                                            | 19 913                                            |
| <b>Bolloré</b>               |                                                   |                                                   |
| Jetons de présence           | 3 050                                             | 3 050                                             |
| <b>Compagnie du Cambodge</b> |                                                   |                                                   |
| Jetons de présence           | 3 050                                             | 3 050                                             |
| <b>Total</b>                 | <b>1 632 411</b>                                  | <b>1 632 506</b>                                  |

## Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux ni levée au cours de l'exercice.

## Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux par l'émetteur ou par toute société du Groupe.

## Mandats exercés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'Article L. 225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

### Cédric de Baillencourt

#### Président

Date d'entrée en fonction : 6 décembre 2007

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2009

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Vice-Président-directeur général de Financière de l'Odé;
- Vice-Président-directeur général de Bolloré;

- Président des Conseils d'administration de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey et de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard;
- Président-directeur général de Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Président de Sofibol, Compagnie de Cornouaille, Compagnie de Guénolé, Compagnie de Guilvinec, Compagnie de Pleuven, Financière V, Financière de Beg Meil, Financière de Bréhat, Financière de Quiberon, Financière d'Ouessant, Financière de Loctudy, Financière du Perguet, Financière de Sainte-Marine (ex-Bolloré Médias Investissements), Financière de Pont-Aven, Imperial Mediterranean, Omnium Bolloré;
- Gérant de Socarfi, Financière du Loch, Compagnie de Malestroit;

- Administrateur de Bolloré, Bolloré Participations, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière V, Financière Moncey, Omnium Bolloré, Sofibol, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière de l'Odé, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Compagnie des Glénans, de Bolloré aux Conseils de Batscap, Havas et Socotab, de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), de Compagnie du Cambodge au Conseil de surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Compagnie.

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Administrateur de African Investment Company, Arlington Investissements, Carlyle Investissements, Champ de Mars Investissement, Financière Nord-Sumatra, Cormoran Participations, Dumbarton Invest, Latham Invest, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale, BB Groupe, PTR Finances, Peachtree Invest, Renwick Invest, SFA, Sorebol, Swann Investissements et Technifin;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Socfinasia, Intercultures, Socfinde, Terrasia, Socfinal, Induservices, Plantations des Terres Rouges, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Sogescol, Nord-Sumatra Investissements, Agro Products Investment, Red Lands Roses.

### François Laroze

#### Directeur général

Date d'entrée en fonction : 6 décembre 2007

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2009

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Directeur général de Financière Moncey;
- Président de Compagnie de Port-Manech, Sofiprom, Financière Moustierlin, Financière Hoedic, Compagnie de la Pointe-du-Raz, Financière de Redon, Socfrance, Financière de Concarneau, Compagnie de Rosmadec, Compagnie de Fort-Cigogne, Financière Arnil, Financière du Letty, Média Planning, Upside;
- Administrateur de Havas Média France, Havas Sports.net;
- Représentant permanent de Bolloré à la Présidence de Compagnie Saint-Gabriel, de Financière Arnil au Conseil de Financière de Cézembre, de Financière de Cézembre au Conseil de MP 42, de Omnium Bolloré à la Présidence de Locronan, de SAGA aux Conseils de SAGA Congo, de Société Navale de l'Ouest au Conseil de Société Navale Caennaise.

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Directeur général de Hombard Publishing BV;
- Administrateur des sociétés SDV-SAGA Côte d'Ivoire, Emacom, Internacional de Desarrollo Portuarios SA, Isamar, Movimientos Portuarios Internacionales SA, Operativa Internacional Porturia SA, Participaciones e Inversiones, Participaciones Ibero Internacional, Puertos Development International SA, Progosa Investment SA, Sorebol SA, SDV Senegal, SNO Investments Ltd, SNO Lines Ltd, Elder Dempster Lines UK.

### Vincent Bolloré

#### Administrateur

Date d'entrée en fonction : 6 juin 2008 <sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2010

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président-directeur général de Bolloré et Bolloré Participations;
- Président du Conseil d'administration (direction dissociée) de Financière de l'Odé, Havas Média France et Havas;
- Président de Bolloré Production, VEPB;
- Directeur général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol;
- Administrateur de BatScap, Bolloré, Bolloré Participations, Direct 8 (précédemment dénommée Bolloré Média), Compagnie des Glénans, Matin Plus (précédemment dénommée Compagnie de Bangor), Direct Soir, Financière Moncey, Financière de l'Odé, Financière V, Omnium Bolloré, Sofibol, Havas Média France, Havas et VEPB;
- Membre du Conseil de surveillance de Natixis;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de la Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Société Bordelaise Africaine, Compagnie des Tramways de Rouen, IER;

- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Fred & Farid;
- Représentant permanent de Havas au Conseil de Médiamétrie.

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Président de Champ de Mars Investissement, Financière Nord-Sumatra, Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB) et Bereby Finances;
- Administrateur de BB Groupe, Centrages, Champ de Mars Investissement, Financière Nord-Sumatra, Intercultures, Financière Privée, Liberian Agricultural Company (LAC), Mediobanca, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Plantations des Terres Rouges, Red Lands Roses, SDV Gabon, SDV Sénégal, Socfinaf Cy Ltd, Socfinal, Socfinasia, Socfinco, Socfindo, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Socfin KCD;
- Administrateur délégué de Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de Bereby Finance, SDV Cameroun, SDV Congo, SAFA Cameroun, Société des Palmeraies du Cameroun, Société Camerounaise de Palmeraies, Société des Palmeraies de la Ferme Suisse et Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB);
- Gérant de Huilerie de Mapangu Sprl.

### Hubert Fabri

#### Administrateur

Date d'entrée en fonction : 6 juin 2007 <sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2009

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Vice-Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odé, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Industrielle et Financière de l'Artois, Terres Rouges Consultants;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Représentant permanent de Financière V au Conseil d'administration de Compagnie des Glénans.

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Président du Conseil d'administration de Be-fin, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Immobilière de la Pépinière, Induservices, Liberian Agricultural Company (LAC), Mopoli, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Socfinal, Socfinaf Cy Ltd, Socfinasia, Socfinco, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol);
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB);
- Administrateur de Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale, SAFA Cameroun, Nord-Sumatra Investissements, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Plantations des Terres Rouges, Mopoli Luxembourg, Socfinde, Socfindo, Terrasia, Okomu Oil Palm Cy, Socfin KCD;
- Représentant permanent de PF Representation aux Conseils de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, Red Lands Roses, Société des Palmeraies du Cameroun (Socapalm).

### Olivier Roussel

#### Administrateur

Date d'entrée en fonction : 8 juin 2006 <sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 11 juin 2009)

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président de la société ISTAC SAS;
- Administrateur de Bolloré, Saga, Financière Moncey, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Lozé et Associés.

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Administrateur de Bernard Global Investors Ltd.

<sup>(R)</sup> Renouvelé.

# Rapport de gestion

## Bolloré

### Administrateur

Date d'entrée en fonction : 6 juin 2008 <sup>(R)</sup>

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2010

Représentant permanent : Gilles Alix

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président de Compagnie Saint-Gabriel;
- Administrateur de Direct Soir, Havas, IER, SFDM, Société de Culture des Tabacs et Plantations Industrielles, Financière Moncey, Société Française de Production, Direct 8, Financière de Cézembre, MP 42, Saga, Transisud, Batscap, Fred & Farid;
- Membre du Conseil de surveillance de CSA TMO Holding, Vallourec.

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Administrateur de SETV.

(R) Renouvelé.

## Compagnie du Cambodge

### Administrateur

Date d'entrée en fonction : 6 juin 2007 <sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2009

Représentant permanent : Comte de Ribes

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Membre du Conseil de surveillance de Banque Jean-Philippe Hottinguer & Compagnie;
- Administrateur Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey, Rivaud Innovation, IER, Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard, Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois.

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Administrateur de SAFA Cameroun, Société Havraise Africaine de Négoce (Shan).

## Tableau des délégations en cours de validité

(article L. 225-100 du Code de commerce)

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration **en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires**

### Assemblée générale mixte du 6 juin 2007 (9<sup>e</sup> résolution) :

Les augmentations de capital ne pourront dépasser 1 400 000 euros

Le montant nominal des valeurs constituant des titres d'emprunt ne pourra excéder 200 000 000 euros

Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire **(jusqu'au 6 août 2009)**

Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'administration **à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital**

### Assemblée générale mixte du 6 juin 2007 (10<sup>e</sup> résolution) :

Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire **(jusqu'au 6 août 2009)**

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration **en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres**

### Assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2007 (11<sup>e</sup> résolution) :

Les augmentations de capital ne pourront dépasser 1 400 000 euros

Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire **(jusqu'au 6 août 2009)**

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration **en vue d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés**

### Assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2007 (12<sup>e</sup> résolution) :

1 % du capital

Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire **(jusqu'au 6 août 2009)**

## État récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

| Déclarant  | Date de l'opération | Nature de l'opération | Nombre d'actions | Prix unitaire (en euros) | Montant total de l'opération (en euros) | Référence AMF |
|------------|---------------------|-----------------------|------------------|--------------------------|-----------------------------------------|---------------|
| Bolloré*   | 28/01/2008          | Acquisition           | 3                | 2 498,1000               | 7 494,30                                | 208D0967      |
| Socfrance* | 28/01/2008          | Cession               | 3                | 2 498,1000               | 7 494,30                                | 208D0966      |
| Bolloré*   | 27/10/2008          | Acquisition           | 12               | 1 634,8333               | 19 618,00                               | 208D7373      |
| Bolloré*   | 05/12/2008          | Acquisition           | 35               | 1 699,0000               | 59 465,00                               | 208D8550      |
| Bolloré*   | 08/12/2008          | Acquisition           | 10               | 1 699,0000               | 16 990,00                               | 208D8551      |
| Bolloré*   | 11/12/2008          | Acquisition           | 1                | 1 699,0000               | 1 699,00                                | 208D8670      |
| Bolloré*   | 16/12/2008          | Acquisition           | 3                | 1 699,0000               | 5 097,00                                | 208D8882      |
| Bolloré*   | 17/12/2008          | Acquisition           | 4                | 1 699,0000               | 6 796,00                                | 208D8883      |
| Bolloré*   | 30/12/2008          | Acquisition           | 7                | 1 699,0000               | 11 893,00                               | 209D0140      |

\* Société contrôlée par Vincent Bolloré. Par ailleurs, la société Bolloré est administrateur de Financière Moncey.

## Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte aux actionnaires dans le présent rapport qui a été approuvé par le Conseil d'administration du jeudi 9 avril 2009, (i) de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, (ii) des informations relatives au gouvernement d'entreprise, (iii) des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale ainsi que (iv à viii) des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Les diligences retenues pour l'élaboration de ce rapport reposent sur des entretiens et des réunions avec les différentes directions des divisions opérationnelles et des services centraux du Groupe. Ces travaux ont été conduits en particulier par les Directions des affaires juridiques et d'audit interne du Groupe, sous la supervision et la coordination de la Direction financière et de la Direction de la communication financière.

Les règles de contrôle interne du Groupe s'appliquent aux sociétés faisant partie du périmètre de consolidation des comptes, selon les méthodes de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

### Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

#### Composition du Conseil

Conformément aux dispositions statutaires, les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire et le Conseil peut, sous les conditions prévues par la loi, procéder à des nominations provisoires.

Le Conseil doit comprendre 3 membres au moins et 18 membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

La durée de leurs fonctions est de trois années et ils sont rééligibles.

Le Conseil est composé de 6 membres : Cédric de Baillencourt (Président), Vincent Bolloré, Hubert Fabri, Olivier Roussel, Compagnie du Cambodge (représentée par le Comte de Ribes) et Bolloré (représentée par Gilles Alix).

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, une information complète sur les membres du Conseil est disponible dans le document de référence.

Parmi les 6 membres du Conseil et conformément aux critères d'indépendance retenus par le Conseil en séance du 9 avril 2009, Hubert Fabri et Olivier Roussel sont qualifiés d'indépendants.

#### Pouvoirs du Président-directeur général

Le Conseil d'administration, en séance du 6 décembre 2007, a décidé de retenir l'option consistant à dissocier les fonctions de Président et de Directeur général et a nommé Cédric de Baillencourt, Président et François Laroze, Directeur général.

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Aucune limitation n'est apportée aux pouvoirs du Directeur général.

Toutefois, le Président soumet à l'approbation du Conseil toutes les opérations d'importance véritablement stratégique.

#### Réunions du Conseil

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, les administrateurs peuvent être convoqués aux séances du Conseil d'administration par tous moyens, soit au siège social, soit en tout autre lieu.

Les convocations sont faites par le Président. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, la voix du Président étant prépondérante.

Afin de permettre à un nombre maximal d'administrateurs d'assister aux séances du Conseil d'administration :

- les dates prévisionnelles de réunion sont fixées plusieurs mois à l'avance et les modifications éventuelles de date font l'objet de concertation pour permettre la présence effective du plus grand nombre d'administrateurs ;

- le Conseil d'administration, en séance du 19 mars 2008, a adopté un règlement intérieur autorisant, à l'exception des opérations visées aux articles L. 232-1 (établissement des comptes annuels et du rapport de gestion) et L. 233-16 (établissement des comptes consolidés et du rapport de gestion du Groupe), la participation aux délibérations du Conseil au moyen de la visioconférence.

#### Mission du Conseil

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède, en outre, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

#### Organisation des travaux du Conseil

Une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil, une convocation à laquelle est joint le projet de procès-verbal de la séance précédente est adressée à chaque administrateur afin de lui permettre de faire part de ses observations éventuelles sur ce projet avant même la réunion du Conseil.

Le Conseil peut ainsi débattre directement sur l'ordre du jour.

Pour chaque Conseil, un dossier développant chacune des questions mises à l'ordre du jour est remis à chaque administrateur, qui peut se faire communiquer toute information complémentaire jugée utile.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes, notamment d'ordre stratégique.

Au cours de l'exercice, le Conseil s'est réuni à trois reprises et a notamment été appelé à se prononcer sur les points suivants :

##### Séance du 19 mars 2008 (taux de présence : 100 %)

- Examen des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2007
- Autorisation au Président concernant les cautions, avals et garanties
- Règlement intérieur
- Conventions réglementées

##### Séance du 28 août 2008 (taux de présence : 83 %)

- Comptes consolidés au 30 juin 2008

##### Séance du 15 décembre 2008 (taux de présence : 66 %)

- Examen des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

#### Évaluation du fonctionnement et des méthodes de travail du Conseil

Le Conseil d'administration, en séance du 28 août 2008, a été appelé à procéder à une évaluation de son fonctionnement et de ses méthodes de travail. Elle a été menée dans la perspective de trois objectifs :

- faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil ;
  - vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
  - mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.
- Concernant les résultats de l'évaluation, les administrateurs ont porté un jugement positif sur les modalités de fonctionnement du Conseil, qui ont notamment été améliorées par la mise en place d'un règlement intérieur autorisant la participation aux séances par la visioconférence.

S'agissant de la préparation et des débats des questions importantes, les administrateurs ont porté une appréciation favorable sur l'information mise à leur disposition et qui permet une analyse de l'ensemble des questions qui sont examinées.

La composition du Conseil permet la réunion de compétences reconnues, notamment industrielles, financières et bancaires, qui s'expriment de façon permanente et apportent une contribution de grande qualité lors des débats et des prises de décisions.

Ainsi, l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008 a ratifié la cooptation de Cédric de Bailliencourt et a renouvelé le mandat d'administrateur de Vincent Bolloré et de Bolloré.

## Comités spécialisés

Le Conseil n'a pas de comités spécialisés, les administrateurs exerçant collectivement leurs fonctions.

Dans le cadre des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008 (instaurant l'obligation de mettre en place un Comité d'audit au sein des sociétés dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé) les administrateurs, en séance du 9 avril 2009, ont décidé, eu égard à la nature et à la structure du Groupe, de faire application des dispositions de l'article L. 823-20 1° du Code de commerce permettant aux entités contrôlées au sens de l'article L. 233-16 par une société elle-même soumise à l'obligation de mise en place d'un Comité d'audit d'être exemptées de la création de ce Comité. Ainsi, un Comité d'audit sera mis en place au sein de la société Financière de l'Odé, société contrôlante, elle-même soumise à l'obligation de disposer d'un comité spécialisé.

## Rémunération des mandataires sociaux

L'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 1999 a fixé à 65 553 euros le montant global des jetons de présence que le Conseil peut allouer à ses membres, étant précisé que ce montant a été fixé jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée générale.

Le Conseil du 28 août 2008 a décidé de reconduire les modalités de répartition antérieures, soit par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des administrateurs.

## Informations relatives au gouvernement d'entreprise

La gouvernance de la société relève du rapport Afep-Medef d'octobre 2003 – Le gouvernement d'entreprises des sociétés cotées –, des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées publiées en janvier 2007 et des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé publiées en octobre 2008 (disponibles sur [www.medef.fr](http://www.medef.fr)).

L'ensemble de ces textes a été, en décembre 2008, consolidé pour former le *Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées*.

Le Conseil d'administration du 15 décembre 2008 appelé à se prononcer sur les recommandations émises par l'Afep et le Medef en octobre 2008 a décidé d'adhérer à ces recommandations, tout en précisant que la société n'avait pas procédé ni à la mise en place de parachutes dorés, ni à l'attribution de régimes de retraite supplémentaires au profit des mandataires.

Le Conseil du 9 avril 2009, appelé à statuer sur l'examen de la situation de la société au regard des principes du gouvernement d'entreprise issus du *Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées* de décembre 2008, a pris acte que les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise correspondent aux recommandations et assurent ainsi la transparence au sein de la société. Toutefois, le Conseil n'a pas de comités spécialisés, les administrateurs exerçant collectivement leurs fonctions.

Après avoir engagé des travaux de réflexion sur la mise en place d'un Comité d'audit, le Conseil a décidé que le Comité d'audit sera implémenté au niveau de Financière de l'Odé, société contrôlante et elle-même soumise à l'obligation légale d'instituer un Comité d'audit.

En outre, les administrateurs, considérant que l'organisation effective des travaux du Conseil permettrait de disposer d'une information complète à l'examen de toute opération significative, ont opté pour l'adoption d'un règlement intérieur ayant pour finalité de faciliter la participation matérielle aux séances du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil appelé à se prononcer sur la qualification d'administrateur indépendant a décidé :

- d'écarter le critère d'ancienneté de douze ans, estimant que la durée des fonctions d'un administrateur témoigne de la reconnaissance de ses compétences et qu'elle ne pouvait, en tant que critère unique, remettre en cause son indépendance ;
- de considérer que l'exercice d'un mandat d'administrateur dans une autre société du Groupe n'est pas de nature à remettre en cause l'indépendance d'un administrateur.

Ainsi, le Conseil a considéré que, pour être qualifié d'indépendant, un administrateur ne doit pas :

- être salarié ou mandataire social dirigeant de la société, de la société mère ou d'une société qu'elle consolide par intégration globale ou l'avoir été dans les cinq dernières années ;
- être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement :
  - significatif de la société ou de son Groupe,
  - ou pour lequel la société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- avoir été auditeur de la société au cours des cinq années précédentes.

Enfin, le Conseil, prenant acte que le rapport consolidé recommande que les administrateurs possèdent un nombre significatif d'actions, a décidé, eu égard à la structure de l'actionariat de la société, de ne pas se prononcer sur un nombre de titres précis à détenir.

## Modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance selon les modalités fixées par la loi et les règlements.

## Informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce sont disponibles dans le document de référence.

## Définition et objectifs du contrôle interne

D'après le cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF) publié en janvier 2007, le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
  - l'application des instructions et orientations fixées par la Direction générale ;
  - le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
  - la fiabilité des informations financières ;
- et d'une façon générale contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Selon ce cadre, le contrôle interne recouvre les composantes suivantes :

- une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou des modes opératoires, des outils ou pratiques appropriés ;
- la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
- un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs ;
- une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Le Groupe s'est appuyé sur le cadre de référence pour la rédaction de ce rapport.



## Un système de contrôle interne adapté aux spécificités des organisations du Groupe

### Contexte général du contrôle interne

Le système de contrôle interne du Groupe repose sur les principes suivants :

#### La séparation des fonctions

Garante de l'indépendance du contrôle, une dissociation des fonctions opérationnelles et financières a été mise en place à chaque niveau du Groupe. Les fonctions financières des entités assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations. Régulièrement, l'intégralité de ces données est transmise aux dirigeants et aux fonctions centrales (ressources humaines, juridique, finance...).

#### Des filiales autonomes et responsables

Le Groupe est organisé en divisions opérationnelles qui, en raison de la diversité de leurs activités, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont responsables de :

- la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à leurs spécificités ;
- l'optimisation de leurs opérations et performances financières ;
- la protection de leurs actifs ;
- la gestion de leurs risques.

Ce système de délégation permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

#### Un support et un contrôle communs à l'ensemble des sociétés du Groupe

Le Groupe établit un référentiel de procédures comptables, financières et de contrôle, d'application obligatoire, directement accessible par les divisions opérationnelles sur l'intranet.

Le département d'audit interne évalue régulièrement le dispositif de contrôle des entités et leur suggère les propositions d'évolution les mieux adaptées.

#### Une politique de ressources humaines favorisant un bon environnement de contrôle interne

La politique de ressources humaines contribue à l'enrichissement d'un environnement de contrôle interne efficace par l'existence de définition de fonctions, d'un système d'évaluation reposant notamment sur la mise en place d'entretiens annuels ou d'actions de formation.

### Principaux acteurs du contrôle interne et leurs missions

Les modalités du contrôle interne s'exercent par :

#### Le Conseil d'administration de la société mère du Groupe

Le Conseil d'administration veille à l'efficacité du dispositif de contrôle interne tel que défini et mis en œuvre par la Direction générale. Si besoin, le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour engager les actions et vérifications qu'il juge appropriées.

#### La Direction générale du Groupe

Elle est responsable de la définition, de la mise en œuvre et du suivi d'un dispositif de contrôle interne adapté et efficace. En cas de défaillance du dispositif, elle veille à l'engagement des actions correctives nécessaires.

#### Le comité mensuel de résultat

Chaque division, pour l'ensemble de son périmètre, présente mensuellement à la Direction générale du Groupe et aux fonctions centrales les indicateurs opérationnels et financiers de son activité, ainsi que l'analyse de leur évolution par rapport aux objectifs approuvés par la Direction générale.

#### Les organes d'administration des filiales

Dans chaque filiale du Groupe, l'organe d'administration examine la stratégie et les orientations de la société proposées par la Direction générale, veille à leur mise en œuvre, fixe les objectifs opérationnels, ajuste les ressources et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque mandataire reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

#### Les directions des filiales

Elles appliquent les orientations des organes d'administration au sein de chaque filiale. Assistées de leur service contrôle de gestion, elles s'assurent de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. Elles reportent à la fois à leur organe d'administration et aux Comités de direction.

#### L'audit interne Groupe

Le Groupe dispose d'un département d'audit interne intervenant sur l'ensemble des entités du périmètre.

Ses missions reposent sur un plan annuel construit avec les divisions et la Direction générale, basé sur l'évaluation des risques propres à chaque filiale et sur un contrôle cyclique de l'ensemble du périmètre. Ce programme comporte des missions de revue systématique des risques financiers et opérationnels, des missions de suivi et de mise en application des recommandations formulées, ainsi que des interventions plus ciblées en fonction des besoins exprimés par les divisions ou la Direction générale. Il vise à couvrir en priorité les risques les plus sensibles et à assurer la revue des principaux autres risques à moyen terme pour l'ensemble des entités du Groupe. Les auditeurs bénéficient de formations internes aux métiers des divisions afin de mieux maîtriser les spécificités opérationnelles de chacune d'elles.

L'audit a la responsabilité d'évaluer le fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de faire toutes préconisations pour l'améliorer, dans le champ couvert par ses missions. Les rapports d'audit sont destinés aux sociétés auditées, aux divisions auxquelles elles sont rattachées et aux Directions financières et générales du Groupe.

#### Les Commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mandat de revue et de certification des comptes annuels et selon leurs normes professionnelles, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne. À ce titre, ils conduisent des interventions intérimaires sur l'appréciation des modes opératoires des différents cycles d'audit retenus. Ils garantissent la correcte application des principes comptables applicables, dans le souci de produire une information fidèle et précise. Ils communiquent une synthèse annuelle des conclusions de leurs travaux à la Direction financière et à la Direction générale du Groupe.

Les comptes du Groupe sont certifiés conjointement par les cabinets Constantin Associés (nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 9 juin 2004), représenté par Thierry Quéron, et AEG Finances (nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 9 juin 2004), représenté par Philippe Bailly.

### Description du processus de contrôle interne

#### Conformité des pratiques aux lois et règlements

Les directions fonctionnelles du Groupe lui permettent :

- de connaître les différentes règles et lois qui lui sont applicables ;
- d'être informé en temps utile des modifications qui leur sont apportées ;
- de transcrire ces règles dans les procédures internes ;
- d'informer et de former les collaborateurs sur les règles et lois qui les concernent.

#### Application des instructions et orientations fixées par la Direction générale du Groupe

La Direction générale fixe les objectifs et orientations du Groupe et s'assure que ceux-ci sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

À cet égard, le processus budgétaire du Groupe constitue un engagement fort de la part des entités vis-à-vis de la Direction générale :

- au cours du quatrième trimestre, chaque division opérationnelle établit, sur la base des orientations stratégiques fixées par la Direction générale, un budget, détaillant les perspectives de résultat et d'évolution de la trésorerie, ainsi que les principaux indicateurs permettant de mesurer les performances opérationnelles ;
- une fois validé par la Direction générale, ce budget, mensualisé, sert de référentiel au contrôle budgétaire. Une analyse des écarts entre cette projection budgétaire et le résultat mensuel est réalisée, chaque mois, au cours des comités de résultats réunissant la Direction générale du Groupe, les directions de division et les directions fonctionnelles du Groupe (ressources humaines, juridiques, finance).

## Bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs

La Direction des systèmes d'information a mis en place des procédures de sauvegarde et de sécurité permettant d'assurer la qualité et la sûreté de l'exploitation, y compris en cas de problème majeur.

Le processus de suivi des investissements, mené conjointement par la Direction des achats, la Direction du contrôle de gestion et la Direction des assurances, concourt à un suivi précis des actifs corporels du Groupe et à une sauvegarde de leur valeur d'utilité au travers de couvertures d'assurance appropriées.

Bien que décentralisé dans les divisions opérationnelles, le suivi des comptes clients fait l'objet d'un reporting mensuel à la Direction financière du Groupe, chargée de recenser les principaux risques de recouvrement sur clients et de mettre en place, avec les divisions, les actions correctives.

Le suivi de la trésorerie du Groupe est assuré par :

- la transmission quotidienne des performances de trésorerie des divisions ;
- l'actualisation mensuelle des prévisions de trésorerie du Groupe ;
- l'optimisation des risques liés aux taux de change et taux d'intérêt (étudiée au sein du Comité des risques, qui se réunit trimestriellement sous l'autorité de la Direction financière) ;
- la disponibilité, auprès des partenaires financiers, d'en-cours de crédit à court, moyen et long termes.

## Fiabilité des informations financières

### Le processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle ; ils sont vérifiés par les Commissaires aux comptes dans le cadre d'un examen limité au 30 juin et d'un audit complet au 31 décembre, qui portent à la fois sur les comptes annuels des entités du périmètre et sur les comptes consolidés. Une fois arrêtés par le Conseil d'administration, ils donnent lieu à publication.

Le Groupe s'appuie sur les éléments suivants pour la consolidation des comptes :

- le service de consolidation du Groupe, garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de l'entité consolidante ;
- le strict respect des normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation ;
- l'utilisation d'un outil informatique de renom, développé en 2005 pour s'adapter aux nouvelles technologies de transmission d'informations, garantissant des processus sécurisés de remontée d'informations et une homogénéité de présentation des agrégats comptables ;
- la décentralisation d'une partie des retraitements de consolidation au niveau même des divisions opérationnelles ou des sociétés, permettant de positionner les traitements comptables au plus près des flux opérationnels.

### Le processus du reporting financier

Les services trésorerie et contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net. Au sein de chaque division, les éléments du reporting financier sont validés par la Direction générale et communiqués sous la responsabilité de la Direction financière.

Les informations sont présentées sous un format standardisé respectant les règles et les normes de consolidation et facilitant ainsi la comparaison avec les éléments consolidés semestriels et annuels. Elles font l'objet de rapports spécifiques transmis à la Direction générale du Groupe.

Les reportings financiers mensuels sont complétés par des exercices de révision budgétaire en cours d'année afin d'ajuster les objectifs annuels en fonction des données les plus récentes.

## Prévention et maîtrise des risques

### La gestion des risques

Les litiges et risques sont suivis par chaque division. Par ailleurs, la Direction juridique ainsi que la Direction des assurances en ce qui concerne la gestion des sinistres fournissent leur assistance pour tout contentieux important, ainsi que pour tout projet de contrat ayant une incidence financière significative. Les principaux risques sont identifiés dans le chapitre « Analyse des risques du Groupe » du rapport annuel.

## Mise en place d'une cartographie des risques sur l'ensemble des métiers du Groupe

Afin d'évaluer et de contrôler les risques inhérents au fonctionnement de chaque entité, une démarche globale de cartographie des risques a été initiée et finalisée par la Direction financière du Groupe avec l'aide d'un conseil extérieur.

Ce processus a concerné l'ensemble des métiers du Groupe, ainsi que la holding, permettant ainsi de constituer une cartographie consolidée et qui a fait l'objet de la mise en place d'un progiciel informatique destiné au suivi et à la mise à jour des risques.

Au niveau de chaque division, des « propriétaires » de risques ont été nommés pour chaque risque prioritaire. Ces propriétaires de risques ont pour mission d'actualiser régulièrement la connaissance des risques identifiés et de déployer des plans d'actions appropriés permettant de réduire l'exposition à ces risques.

La cartographie des risques est destinée à être mise à jour régulièrement et les risques sont traités dans le cadre du Comité des risques.

## Un renforcement régulier du système de contrôle interne

Plusieurs actions de renforcement du contrôle interne ont été initiées, conduites ou poursuivies.

### Code de déontologie

Le Groupe a élaboré une Charte d'Éthique, que chaque division adapte à ses propres activités et à son propre environnement. La Charte d'Éthique est remise à l'ensemble des nouveaux collaborateurs.

Ainsi, un code général de conduite des affaires est en cours de mise en place dans les sociétés des divisions Transport du Groupe. Ce code a pour objectif de déterminer les principes, les règles de conduite ainsi que les comportements à adopter en matière de concurrence, de respect et de protection de l'environnement, de sécurité et de lutte contre la corruption. Une fonction « éthique et conformité » assurera désormais le déploiement et le respect de ce code de conduite.

### Liste d'initiés

Le Groupe met à jour régulièrement la liste des personnes ayant accès à des informations privilégiées qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d'avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers. Ces personnes, qu'elles soient salariées, administrateurs ou tiers en relation professionnelle étroite avec l'entreprise, ont été informées de l'interdiction d'utiliser ou de communiquer cette information privilégiée dans le but de réaliser des opérations d'achat ou de vente sur ces instruments financiers.

### Manuel de procédures administratives et financières

Les principales procédures financières, mais aussi administratives et juridiques, sont regroupées sur un intranet pour permettre la diffusion et la gestion du cadre normatif défini par le Groupe.

### La responsabilité environnementale

La Direction de l'audit, en coordination avec le secrétariat général, adresse chaque année un questionnaire aux différentes entités sur les actions de développement durable dans les domaines du social et de l'environnement. L'analyse des réponses permet de recenser les réalisations et d'identifier les actions nouvelles à mettre en œuvre dans le cadre des objectifs fixés par le Groupe.

Au titre de l'environnement, un réseau de référents des filiales se réunit au siège du Groupe afin de mettre en commun les compétences et de s'assurer de la bonne application des réglementations françaises et internationales. Ce groupe de travail a également vocation à définir un programme de formation pour les intervenants de terrain.

Le 9 avril 2009  
Cédric de Bailliencourt  
Président



# Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Financière Moncey

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Financière Moncey et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et ;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information

comptable et financière contenue dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenue dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

## Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron



# Comptes consolidés

---

|    |                                                                 |
|----|-----------------------------------------------------------------|
| 18 | Bilan consolidé                                                 |
| 20 | Compte de résultat consolidé                                    |
| 21 | Variation de la trésorerie consolidée                           |
| 22 | Variation des capitaux propres consolidés                       |
| 23 | Principes comptables – <a href="#">note 1</a>                   |
| 27 | Principales variations de périmètre – <a href="#">note 2</a>    |
| 27 | Comparabilité des comptes – <a href="#">note 3</a>              |
| 28 | Notes sur le bilan – <a href="#">notes 4 à 25</a>               |
| 36 | Notes sur le compte de résultat – <a href="#">notes 26 à 30</a> |
| 39 | Autres informations – <a href="#">notes 31 à 37</a>             |
| 43 | Liste des sociétés consolidées – <a href="#">note 38</a>        |
| 44 | Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés |

## Bilan consolidé

### Actif

| (en milliers d'euros)                   | Notes | 31/12/2008     | 31/12/2007     |
|-----------------------------------------|-------|----------------|----------------|
| <i>Goodwill</i>                         | 4     | 0              | 0              |
| Immobilisations incorporelles           | 5     | 0              | 0              |
| Immobilisations corporelles             | 6     | 0              | 0              |
| Titres mis en équivalence               | 8     | 179 044        | 282 701        |
| Autres actifs financiers                | 9     | 107 186        | 172 798        |
| Impôts différés                         | 30    | 26             | 8              |
| Autres actifs                           | 10    | 0              | 0              |
| <b>Actifs non courants</b>              |       | <b>286 256</b> | <b>455 507</b> |
| Stocks et en-cours                      | 11    | 0              | 0              |
| Clients et autres débiteurs             | 13    | 0              | 0              |
| Impôts courants                         | 14    | 408            | 0              |
| Autres actifs financiers                | 9     | 0              | 0              |
| Autres actifs                           | 15    | 0              | 12             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 16    | 30 030         | 30 855         |
| <b>Actifs courants</b>                  |       | <b>30 438</b>  | <b>30 867</b>  |
|                                         |       |                |                |
| <b>Total actif</b>                      |       | <b>316 694</b> | <b>486 374</b> |

## Passif

| (en milliers d'euros)                   | Notes | 31/12/2008     | 31/12/2007     |
|-----------------------------------------|-------|----------------|----------------|
| Capital                                 |       | 4 206          | 4 206          |
| Primes liées au capital                 |       | 4 490          | 4 490          |
| Réserves consolidées                    |       | 301 876        | 469 646        |
| <b>Capitaux propres, part du Groupe</b> |       | <b>310 572</b> | <b>478 342</b> |
| Intérêts minoritaires                   |       | 5 963          | 7 218          |
| <b>Capitaux propres</b>                 | 17    | <b>316 535</b> | <b>485 560</b> |
| <b>Autres fonds propres</b>             |       | <b>0</b>       | <b>0</b>       |
| Dettes financières à long terme         | 20-21 | 0              | 0              |
| Provisions pour avantages au personnel  | 19    | 60             | 66             |
| Autres provisions                       | 18    | 21             | 21             |
| Impôts différés                         | 30    | 6              | 5              |
| Autres passifs                          | 22    | 0              | 0              |
| <b>Passifs non courants</b>             |       | <b>87</b>      | <b>92</b>      |
| Dettes financières à court terme        | 20-21 | 3              | 0              |
| Provisions (part à moins d'un an)       | 18    | 0              | 0              |
| Fournisseurs et autres créiteurs        | 23    | 69             | 109            |
| Impôts courants                         | 24    | 0              | 613            |
| Autres passifs                          | 25    | 0              | 0              |
| <b>Passifs courants</b>                 |       | <b>72</b>      | <b>722</b>     |
| <b>Total passif</b>                     |       | <b>316 694</b> | <b>486 374</b> |

# Comptes consolidés

## Compte de résultat consolidé

| (en milliers d'euros)                               | Notes | 2008           | 2007          |
|-----------------------------------------------------|-------|----------------|---------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                           |       | <b>0</b>       | <b>0</b>      |
| Achats et charges externes                          | 28    | (366)          | (415)         |
| Frais de personnel                                  | 28    | (7)            | (4)           |
| Amortissements et provisions                        | 28    | 6              | 7             |
| Autres produits et charges opérationnels            | 28    | 6              | 3             |
| <b>Résultat opérationnel</b>                        | 28    | <b>(361)</b>   | <b>(409)</b>  |
| Coût net du financement                             | 29    | 1 019          | 993           |
| Autres produits et charges financiers               | 29    | 634            | 2 073         |
| <b>Résultat financier</b>                           | 29    | <b>1 653</b>   | <b>3 066</b>  |
| Part dans le résultat net des entreprises associées | 8     | (9 990)        | 23 981        |
| Impôts sur les résultats                            | 30    | (388)          | (813)         |
| <b>Résultat net consolidé</b>                       |       | <b>(9 086)</b> | <b>25 825</b> |
| Résultat net consolidé, part du Groupe              |       | (9 172)        | 25 737        |
| Intérêts minoritaires                               |       | 86             | 88            |

### Résultat par action

17

| (en euros)                  | 2008   | 2007  |
|-----------------------------|--------|-------|
| Résultat net part du Groupe |        |       |
| – de base                   | (50,2) | 140,7 |
| – dilué                     | (50,2) | 140,7 |

## Variation de la trésorerie consolidée

(en milliers d'euros)

|                                                                                    | 2008            | 2007           |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|
| <b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>                                        |                 |                |
| Résultat net part du Groupe                                                        | (9 172)         | 25 737         |
| Part des intérêts minoritaires                                                     | 86              | 88             |
| <b>Résultat net consolidé</b>                                                      | <b>(9 086)</b>  | <b>25 825</b>  |
| Charges et produits sans effet sur la trésorerie :                                 |                 |                |
| – élimination des amortissements et provisions                                     | 77              | 573            |
| – élimination de la variation des impôts différés                                  | (17)            | 0              |
| – autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité | 9 990           | (23 981)       |
| – élimination des plus ou moins values de cession                                  | 0               | (1 552)        |
| Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence                                 | 23 061          | 18 471         |
| Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :                        | (1 049)         | (398)          |
| – dont stocks et en-cours                                                          | 0               | 0              |
| – dont dettes                                                                      | (653)           | (414)          |
| – dont créances                                                                    | (396)           | 16             |
| <b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>             | <b>22 976</b>   | <b>18 938</b>  |
| <b>Flux d'investissement</b>                                                       |                 |                |
| Décaissements liés à des acquisitions :                                            |                 |                |
| – immobilisations corporelles                                                      | 0               | 0              |
| – immobilisations incorporelles                                                    | 0               | 0              |
| – titres et autres immobilisations financières                                     | (11 648)        | 0              |
| Encaissements liés à des cessions :                                                |                 |                |
| – immobilisations corporelles                                                      | 0               | 0              |
| – immobilisations incorporelles                                                    | 0               | 0              |
| – titres                                                                           | 0               | 3 267          |
| – autres immobilisations financières                                               | 0               | 0              |
| Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie                            | 0               | 0              |
| <b>Flux nets de trésorerie sur investissements</b>                                 | <b>(11 648)</b> | <b>3 267</b>   |
| <b>Flux de financement</b>                                                         |                 |                |
| Décaissements :                                                                    |                 |                |
| – dividendes versés aux actionnaires de la société mère                            | (11 978)        | (9 602)        |
| – dividendes versés aux minoritaires                                               | (178)           | (143)          |
| – remboursements des dettes financières                                            | 0               | 0              |
| Encaissements :                                                                    |                 |                |
| – augmentation des capitaux propres                                                | 0               | 0              |
| – subventions d'investissements (augmentation des autres fonds propres)            | 0               | 0              |
| – augmentation des dettes financières                                              | 0               | 0              |
| <b>Flux nets de trésorerie sur opérations de financement</b>                       | <b>(12 156)</b> | <b>(9 745)</b> |
| Incidence des variations de cours des devises                                      | 0               | 0              |
| <b>Variation de la trésorerie</b>                                                  | <b>(828)</b>    | <b>12 460</b>  |
| Trésorerie à l'ouverture <sup>(1)</sup>                                            | 30 855          | 18 395         |
| Trésorerie à la clôture <sup>(1)</sup>                                             | 30 027          | 30 855         |

(1) Voir note 16.

# Comptes consolidés

## Variation des capitaux propres consolidés

| (en milliers d'euros)                 | Nombre<br>d'actions <sup>(1)</sup> | Capital      | Primes       | Juste<br>valeur<br>IAS 32-39 | Réserves<br>de<br>conversion | Réserves       | Capitaux<br>propres<br>part du<br>Groupe | Intérêts<br>mino-<br>ritaires | Total          |
|---------------------------------------|------------------------------------|--------------|--------------|------------------------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------|-------------------------------|----------------|
| <b>Capitaux propres au 31/12/2006</b> | <b>182 871</b>                     | <b>4 206</b> | <b>4 490</b> | <b>392 188</b>               | <b>(82)</b>                  | <b>142 848</b> | <b>543 650</b>                           | <b>7 412</b>                  | <b>551 062</b> |
| Variation des réserves de conversion  |                                    |              |              |                              | (19)                         |                | (19)                                     |                               | (19)           |
| Dividendes distribués                 |                                    |              |              |                              |                              | (9 602)        | (9 602)                                  | (143)                         | (9 745)        |
| Variation de juste valeur IAS 32-39   |                                    |              |              | (81 481)                     |                              |                | (81 481)                                 | (138)                         | (81 619)       |
| Stock-options <sup>(2)</sup>          |                                    |              |              |                              |                              | 57             | 57                                       |                               | 57             |
| Variations de périmètre               |                                    |              |              |                              |                              |                |                                          |                               |                |
| Autres variations                     |                                    |              |              |                              |                              |                |                                          |                               |                |
| Résultat de l'exercice                |                                    |              |              |                              |                              | 25 737         | 25 737                                   | 87                            | 25 824         |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2007</b> | <b>182 871</b>                     | <b>4 206</b> | <b>4 490</b> | <b>310 707</b>               | <b>(101)</b>                 | <b>159 040</b> | <b>478 342</b>                           | <b>7 218</b>                  | <b>485 560</b> |
| Variation des réserves de conversion  |                                    |              |              |                              | 39                           |                | 39                                       |                               | 39             |
| Dividendes distribués                 |                                    |              |              |                              |                              | (11 978)       | (11 978)                                 | (178)                         | (12 156)       |
| Variation de juste valeur IAS 32-39   |                                    |              |              | (146 760)                    |                              |                | (146 760)                                | (1 163)                       | (147 923)      |
| Stock-options <sup>(2)</sup>          |                                    |              |              |                              |                              | 101            | 101                                      |                               | 101            |
| Variations de périmètre               |                                    |              |              |                              |                              |                |                                          |                               |                |
| Autres variations                     |                                    |              |              |                              |                              |                |                                          |                               |                |
| Résultat de l'exercice                |                                    |              |              |                              |                              | (9 172)        | (9 172)                                  | 86                            | (9 086)        |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2008</b> | <b>182 871</b>                     | <b>4 206</b> | <b>4 490</b> | <b>163 947</b>               | <b>(62)</b>                  | <b>137 991</b> | <b>310 572</b>                           | <b>5 963</b>                  | <b>316 535</b> |

(1) Voir note 17 – Capitaux propres.

(2) Effet des plans d'options de souscriptions d'actions Bolloré attribués par Bolloré aux entités mises en équivalence du Groupe Financière Moncey. Les modalités d'attribution de ces options sont décrites dans le document de référence du Groupe Bolloré au 31 décembre 2008. Aucun nouveau plan n'a été attribué au cours de l'exercice 2008.



# Annexe aux comptes consolidés

## Note 1 – Principes comptables

### A – Faits marquants

Le résultat 2008 intègre la quote-part de résultat de l'entité Société Industrielle et Financière de l'Artois pour –7,9 millions d'euros, contre 24,7 millions en 2007.

### B – Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### B.1 – Informations relatives à l'entreprise

Financière Moncey est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social se situe au 31-32, quai de Dion-Bouton, 92811 Puteaux. La société est cotée à Paris.

En date du 9 avril 2009, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe Financière de Moncey (le « Groupe ») au 31 décembre 2008. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 11 juin 2009.

#### B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2008 sont établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2008 (consultable à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_en.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm#adopted-commission)). Ce référentiel comprend les normes comptables internationales et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) et par son prédécesseur, le Standard Interpretation Committee (SIC).

Au 31 décembre 2008, l'interprétation IFRIC 12 est d'application obligatoire selon l'IASB, mais n'est pas encore adoptée par l'Union européenne. Les analyses menées par le Groupe révèlent toutefois que son application est sans effet sur les états financiers consolidés.

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

#### B.3 – Évolutions normatives

##### Nouvelles normes appliquées par le Groupe à compter de 2008

• IFRIC 11 « ACTIONS PROPRES ET TRANSACTIONS INTRAGROUPES »  
précise en particulier le traitement comptable à appliquer lorsque les salariés d'un sous-groupe se voient attribuer des actions de la société mère. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2007.

L'application de ce texte ne modifie pas les traitements comptables actuels du Groupe.

• AMENDEMENT D'IAS 39 ET D'IFRS 7 « RECLASSEMENT D'INSTRUMENTS FINANCIERS »  
permet sous certaines conditions de reclasser des actifs financiers disponibles à la vente ou « Held to Maturity » en prêts et créances.

Cet amendement, entré en vigueur le 15 octobre 2008, est sans effet sur les actifs financiers du Groupe.

• IFRIC 14 « ACTIFS DE RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ET OBLIGATION DE FINANCEMENT MINIMUM » traite de la comptabilisation des actifs de couverture des régimes de retraite. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'application de ce texte est sans effet sur les états financiers du Groupe.

##### Normes d'application obligatoire mais non encore adoptées par l'Union européenne

• IFRIC 12 « CONTRATS DE CONCESSION »

Aucune entité intégrée du Groupe Moncey n'opère de concession au 31 décembre 2008.

##### Normes et interprétations non anticipées

Les états financiers du Groupe au 31 décembre 2008 n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2008 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et postérieurement, qu'elles soient ou non adoptées par l'Union européenne à la date de publication des comptes 2008.

• RÉVISION D'IFRS 3 « REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES » ET AMENDEMENT D'IAS 27 « ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET INDIVIDUELS »

Cette norme révisée entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Elle revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêt dans les filiales après obtention du contrôle. Cette révision s'appliquant de manière prospective est sans effet sur les états financiers du Groupe antérieurs à son application.

• IFRS 8 « SEGMENTS OPÉRATIONNELS »

Cette norme, d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, prévoit de présenter l'information sectorielle sur la base de la présentation utilisée en interne par le management.

L'application de cette norme n'a pas d'impact dans le Groupe Moncey. »

• AMENDEMENT DE LA NORME IAS 23 « COÛTS D'EMPRUNTS »

Cet amendement sera applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il prévoit la suppression de l'option de comptabilisation en charges des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, ou la construction d'un actif qualifié, c'est-à-dire nécessitant une longue période de préparation avant d'être utilisé ou vendu. Ces coûts devront être comptabilisés comme une composante du coût de l'actif. Le Groupe estime que le nombre d'actifs qui pourraient être éligibles est très limité et que l'application de ce texte ne devrait pas avoir d'effet significatif sur ses états financiers.

Le Groupe a commencé l'examen des nouveaux textes suivants :

• RÉVISION DE LA NORME IAS 1 « PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS »

Cette révision, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009, vise à uniformiser les informations fournies dans les états financiers des entités, et introduit la notion de « résultat global ».

• AMÉLIORATION DES IFRS : applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009, précise ou clarifie les conditions d'application de certaines normes.

Le Groupe estime à la date des présents états financiers ne pas être concerné par l'application des nouveaux textes suivants :

- révision d'IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients » ;
- IFRIC 15 « Contrats de construction immobilière » ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net en devises » ;
- IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires » ;
- amendement d'IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulation » ;
- amendements d'IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation » ;
- amendements d'IAS 27 et IFRS 1 « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée » ;
- amendement d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intragroupes futures ».

#### B.4 – Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1<sup>er</sup> janvier 2005, sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

## B.5 – Méthodes de consolidation

### 1. Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque participation l'ensemble des éléments permettant de caractériser le type de contrôle qu'il exerce.

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires, la situation nette ou le total du bilan sont supérieurs à 2 millions d'euros.

### 2. Opérations intragroupes

#### • OPÉRATIONS N'AFFECTANT PAS LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
  - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
  - entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

#### • OPÉRATIONS AFFECTANT LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées :
  - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
  - entre deux entreprises intégrées proportionnellement,
  - entre une société mise en équivalence et une société intégrée globalement.

### 3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, et qui ne sont pas en situation d'hyperinflation, sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### 4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Résultat de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières.

Les pertes et gains de change sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en résultat financier pour les transactions financières.

### 5. Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Groupe utilise la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

À la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

La différence constatée entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition constitue le *goodwill*.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément de l'écart d'acquisition s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupements d'entreprises prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

### 6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans changement de méthode de consolidation

#### • ACQUISITION D'INTÉRÊTS COMPLÉMENTAIRES DANS UNE ENTITÉ CONSOLIDÉE

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français, et constate en *goodwill* la différence entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise.

#### • DIMINUTION DU POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS UNE FILIALE CONSOLIDÉE SANS MODIFICATION DE LA MÉTHODE DE CONSOLIDATION

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français, et comptabilise en résultat l'écart entre le prix de cession des titres et la quote-part de situation nette cédée.

### 7. Transfert interne de titres consolidés avec variation du pourcentage d'intérêt

En l'absence de dispositions spécifiques, le Groupe a appliqué le traitement comptable suivant : les titres des entités intégrées sont remis en valeur historique et les résultats internes sont éliminés. L'effet de la variation des intérêts détenus est reflété directement dans les capitaux propres part du Groupe en contrepartie des intérêts minoritaires, sans impact sur le total des capitaux propres.

## B.6 – Règles et méthodes d'évaluation

### 1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- les durées d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- l'estimation des justes valeurs ;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2).

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

### 2. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et de services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

### 3. Coût net du financement

Ce coût comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placements de trésorerie et le cas échéant les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur des composants de la dette financière nette.

### 4. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat des cessions de titres, les dépréciations d'actifs financiers, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et le cas échéant les variations de valeur des produits dérivés non qualifiés de couverture.

### 5. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill*, ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, co-entreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe reconnaît de manière systématique un impôt différé sur le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement, et la comptabilisation des engagements de retraite.

### 6. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas des *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

### 7. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée selon IFRS 3. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

L'application de la norme IAS 28 nécessite le suivi, à chaque clôture, des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés. Il se traduit par la prise en compte, dans la quote-part de résultat revenant au Groupe, d'un amortissement des actifs amortissables identifiés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition et d'un ajustement au titre des éventuelles pertes de valeur comptabilisées par l'entreprise associée.

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme une baisse importante du cours de la participation, l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs, ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité.

La valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est alors testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (voir supra).

### 8. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et des prêts, dépôts et obligations.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, la part à moins d'un an des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat, et des prêts, dépôts et obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

#### 8.1 Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur temporaires sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente significative ou durable par rapport au coût d'acquisition, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Les cessions partielles de titres sont effectuées en utilisant la méthode FIFO.

## 8.2 Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs à la juste valeur par le compte de résultat comprennent les actifs de transaction à long terme, principalement des instruments financiers dérivés. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en résultat financier à chaque clôture.

## 8.3 Prêts, créances, dépôts et obligations

La catégorie « Prêts, créances, dépôts et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. A chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

## 8.4 Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients du Groupe sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisations de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

## 8.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

## 9. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

## 10. Engagements envers le personnel

### • AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge.

Si ces droits ne sont pas acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats attendus selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Seule la part de gains et pertes actuariels, excédant 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice, est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné (méthode du « corridor »).

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs de régime, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues.

Les montants des paiements futurs des avantages du personnel sont basés sur des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droit, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant un taux proche des taux sans risques à date d'évaluation.

Le montant net de la période qui correspond à la somme du coût des services rendus, de l'effet de l'actualisation sous déduction de la rentabilité attendue des actifs du régime est comptabilisé en frais de personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite à prestations définies, ainsi que la couverture des frais médicaux accordée aux retraités de certaines filiales.

### • AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liés à l'ancienneté.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

## 11. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, dettes financières, concours bancaires courants, les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les instruments financiers à la juste valeur par le résultat.

Les passifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Les passifs financiers courants comprennent les fournisseurs et comptes rattachés et la part à moins d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des passifs financiers de transaction qui sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie au compte de résultat.

## 12. Information sectorielle

L'activité de Financière Moncey et de son unique filiale intégrée globalement étant une activité de portefeuille, la présentation sectorielle n'apporte pas d'information pertinente.

## Note 2 – Principales variations de périmètre

### Exercice 2008

Les sociétés Printex Europe et Automatic Systems America (USA) Inc, n'ayant plus d'activité, ont été déconsolidées sur le premier semestre de l'exercice 2008.

### Exercice 2007

Au second semestre 2007, la société Tupos Graphic a absorbé la société Techni Conseil, et a été renommée « IER Graphic ».

## Note 3 – Comparabilité des comptes

Aux variations de périmètre de consolidation près, les comptes de l'exercice 2008 sont comparables à ceux de l'exercice 2007.

La note 27 décrit l'incidence des variations de périmètre et de change 2008 sur les chiffres clés, les données 2008 étant ramenées au périmètre et aux taux de change 2007.

# Comptes consolidés

## Notes sur le bilan

### Note 4 – Goodwill

Néant.

### Note 5 – Immobilisations incorporelles

Néant.

### Note 6 – Immobilisations corporelles

Néant.

### Note 7 – Contrats de location

Néant.

### Note 8 – Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)

|                                                           |                |
|-----------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Au 31 décembre 2006</b>                                | <b>352 827</b> |
| Variation du périmètre de consolidation                   | 0              |
| Quote-part de résultat (voir analyse résultat ci-dessous) | 23 981         |
| Autres mouvements <sup>(1)</sup>                          | (94 107)       |
| <b>Au 31 décembre 2007</b>                                | <b>282 701</b> |
| Variation du périmètre de consolidation                   | 0              |
| Quote-part de résultat (voir analyse résultat ci-dessous) | (9 990)        |
| Autres mouvements <sup>(1)</sup>                          | (93 667)       |
| <b>Au 31 décembre 2008</b>                                | <b>179 044</b> |

|                                    |                 |                 |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>(1) dont :</b>                  | <b>2008</b>     | <b>2007</b>     |
| Distribution de dividendes         | (23 061)        | (18 471)        |
| Écart de conversion                | 38              | (19)            |
| Variation de juste valeur          | (70 746)        | (75 673)        |
| Autres (stock-options chez IER SA) | 102             | 56              |
| <b>Total</b>                       | <b>(93 667)</b> | <b>(94 107)</b> |

### Valeur des principales sociétés mises en équivalence

(en milliers d'euros)

|                                                | Au 31/12/2008          |                               | Au 31/12/2007          |                               | Secteur d'activité                |
|------------------------------------------------|------------------------|-------------------------------|------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
|                                                | Quote-part de résultat | Valeur de mise en équivalence | Quote-part de résultat | Valeur de mise en équivalence |                                   |
| Société Industrielle et Financière de l'Artois | (7 891)                | 175 274                       | 24 673                 | 276 804                       | Autres Activités                  |
| IER                                            | (2 252)                | 1 684                         | (108)                  | 3 797                         | Terminaux et Systèmes spécialisés |
| Rivaud Innovation                              | (117)                  | 1 700                         | (757)                  | 1 817                         | Autres Activités                  |
| Socarfi                                        | 270                    | 386                           | 173                    | 283                           | Autres Activités                  |
| <b>Total</b>                                   | <b>(9 990)</b>         | <b>179 044</b>                | <b>23 981</b>          | <b>282 701</b>                |                                   |

### Évaluation des titres mis en équivalence

Conformément à la norme IAS 28, la valeur des participations mises en équivalence a été évaluée et testée à la clôture des comptes du 31 décembre 2008. Aucune dépréciation n'est apparue nécessaire à l'issue des test réalisés.



## Note 9 – Autres actifs financiers

### Au 31 décembre 2008

| (en milliers d'euros)                  | Valeur brute   | Provisions      | Valeur nette   | dont non courant | dont courant |
|----------------------------------------|----------------|-----------------|----------------|------------------|--------------|
| Actifs disponibles à la vente          | 118 797        | (11 611)        | 107 186        | 107 186          | 0            |
| Actifs à la juste valeur par résultat  | 0              | 0               | 0              | 0                | 0            |
| Prêts, créances, dépôts et obligations | 0              | 0               | 0              | 0                | 0            |
| <b>Total</b>                           | <b>118 797</b> | <b>(11 611)</b> | <b>107 186</b> | <b>107 186</b>   | <b>0</b>     |

### Au 31 décembre 2007

| (en milliers d'euros)                  | Valeur brute   | Provisions      | Valeur nette   | dont non courant | dont courant |
|----------------------------------------|----------------|-----------------|----------------|------------------|--------------|
| Actifs disponibles à la vente          | 184 326        | (11 528)        | 172 798        | 172 798          | 0            |
| Actifs à la juste valeur par résultat  | 0              | 0               | 0              | 0                | 0            |
| Prêts, créances, dépôts et obligations | 0              | 0               | 0              | 0                | 0            |
| <b>Total</b>                           | <b>184 326</b> | <b>(11 528)</b> | <b>172 798</b> | <b>172 798</b>   | <b>0</b>     |

### Détail des variations de la période

| (en milliers d'euros)                     | Valeur nette<br>au 31/12/2007 | Acquisitions <sup>(1)</sup> | Cessions | Variations<br>juste valeur <sup>(2)</sup> | Dépréciation<br>constatée<br>en résultat | Autres<br>mouvements | Valeur nette<br>au 31/12/2008 |
|-------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|----------|-------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| Actifs disponibles à la vente             | 172 798                       | 11 648                      | 0        | (77 177)                                  | (83)                                     | 0                    | 107 186                       |
| Actifs à la juste valeur par résultat     | 0                             | 0                           | 0        | 0                                         | 0                                        | 0                    | 0                             |
| Prêts, créances, dépôts<br>et obligations | 0                             | 0                           | 0        | 0                                         | 0                                        | 0                    | 0                             |
| <b>Total</b>                              | <b>172 798</b>                | <b>11 648</b>               | <b>0</b> | <b>(77 177)</b>                           | <b>(83)</b>                              | <b>0</b>             | <b>107 186</b>                |

(1) Au cours de l'exercice 2008, la société Financière Moncey a acquis 49 335 titres complémentaires de la Financière de l'Odé pour une valeur de 11 648 milliers d'euros.

(2) Correspond principalement à la diminution du cours de bourse des titres Financière de l'Odé pour –49 520 milliers d'euros, et à la baisse des actifs net réévalués de Financière V et Omnium Bolloré pour respectivement –14 035 milliers d'euros et –11 379 milliers d'euros.

### Détail des actifs disponibles à la vente

| (en milliers d'euros)              | Au 31/12/2008               |                           | Au 31/12/2007               |                           |
|------------------------------------|-----------------------------|---------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| Sociétés                           | Pourcentage<br>de détention | Valeur nette<br>comptable | Pourcentage<br>de détention | Valeur nette<br>comptable |
| Financière de l'Odé                | 4,93                        | 47 048                    | 4,18                        | 84 920                    |
| Autres titres cotés                |                             | 0                         |                             | 0                         |
| <b>Sous-total titres cotés</b>     |                             | <b>47 048</b>             |                             | <b>84 920</b>             |
| Sochipard                          | 4,87                        | 1 449                     | 4,87                        | 1 531                     |
| Financière V <sup>(1)</sup>        | 12,18                       | 33 285                    | 12,18                       | 49 563                    |
| Omnium Bolloré <sup>(1)</sup>      | 17,10                       | 24 442                    | 17,10                       | 35 821                    |
| Autres titres non cotés            |                             | 962                       |                             | 963                       |
| <b>Sous-total titres non cotés</b> |                             | <b>60 138</b>             |                             | <b>87 878</b>             |
| <b>Total</b>                       |                             | <b>107 186</b>            |                             | <b>172 798</b>            |

Les titres de participation cotés sont évalués au cours de Bourse (voir note 35).

Aucune moins-value latente temporaire n'a été conservée en capitaux propres au 31 décembre 2008.

(1) Financière V, Omnium Bolloré :

Le Groupe détient directement et indirectement des participations dans Omnium Bolloré et Financière V, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe Bolloré. Ces titres ont été valorisés par transparence à partir des valeurs d'équivalence calculées en fonction de la quote-part de capitaux propres consolidés du Groupe Financière de l'Odé et par transparence des cours de bourse de Financière de l'Odé et de Bolloré.

## Note 10 – Autres actifs non courants

Néant.

## Note 11 – Stocks et en-cours

Néant.

# Comptes consolidés

## Note 12 – Échéancier des créances

| (en milliers d'euros)                   | Valeur brute au<br>31/12/2008 | À moins<br>de 1 an | À plus<br>de 1 an | Provisions<br>31/12/2008 | Valeur nette au<br>31/12/2008 |
|-----------------------------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------|-------------------------------|
| <b>Actifs non courants</b>              |                               |                    |                   |                          |                               |
| Autres actifs non courants              | 0                             | 0                  | 0                 | 0                        | 0                             |
| <b>Actifs courants</b>                  |                               |                    |                   |                          |                               |
| Clients et autres débiteurs             | 0                             | 0                  | 0                 | 0                        | 0                             |
| Impôts courants                         | 408                           | 408                | 0                 | 0                        | 408                           |
| Autres actifs courants                  | 0                             | 0                  | 0                 | 0                        | 0                             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 30 030                        | 30 030             | 0                 | 0                        | 30 030                        |

| (en milliers d'euros)                   | Valeur brute au<br>31/12/2007 | À moins<br>de 1 an | À plus<br>de 1 an | Provisions<br>31/12/2007 | Valeur nette au<br>31/12/2007 |
|-----------------------------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------|-------------------------------|
| <b>Actifs non courants</b>              |                               |                    |                   |                          |                               |
| Autres actifs non courants              | 0                             | 0                  | 0                 | 0                        | 0                             |
| <b>Actifs courants</b>                  |                               |                    |                   |                          |                               |
| Clients et autres débiteurs             | 0                             | 0                  | 0                 | 0                        | 0                             |
| Impôts courants                         | 0                             | 0                  | 0                 | 0                        | 0                             |
| Autres actifs courants                  | 12                            | 12                 | 0                 | 0                        | 12                            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 30 855                        | 30 855             | 0                 | 0                        | 30 855                        |

## Note 13 – Clients et autres débiteurs

Néant.

## Note 14 – Impôts courants – actif

| (en milliers d'euros)   | Au 31/12/2008 |            |              | Au 31/12/2007 |            |              |
|-------------------------|---------------|------------|--------------|---------------|------------|--------------|
|                         | Valeur brute  | Provisions | Valeur nette | Valeur brute  | Provisions | Valeur nette |
| Impôts courants – actif | 408           | 0          | 408          | 0             | 0          | 0            |
| <b>Total</b>            | <b>408</b>    | <b>0</b>   | <b>408</b>   | <b>0</b>      | <b>0</b>   | <b>0</b>     |

## Note 15 – Autres actifs courants

| (en milliers d'euros)     | Au 31/12/2008 |            |              | Au 31/12/2007 |            |              |
|---------------------------|---------------|------------|--------------|---------------|------------|--------------|
|                           | Valeur brute  | Provisions | Valeur nette | Valeur brute  | Provisions | Valeur nette |
| Comptes de régularisation | 0             | 0          | 0            | 12            | 0          | 12           |
| <b>Total</b>              | <b>0</b>      | <b>0</b>   | <b>0</b>     | <b>12</b>     | <b>0</b>   | <b>12</b>    |

## Note 16 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

| (en milliers d'euros)                              | Au 31/12/2008 |            |               | Au 31/12/2007 |            |               |
|----------------------------------------------------|---------------|------------|---------------|---------------|------------|---------------|
|                                                    | Valeur brute  | Provisions | Valeur nette  | Valeur brute  | Provisions | Valeur nette  |
| Disponibilités                                     | 0             | 0          | 0             | 12            | 0          | 12            |
| Valeurs mobilières<br>de placement liquides        | 0             | 0          | 0             | 0             | 0          | 0             |
| Conventions de trésorerie – actif                  | 30 030        | 0          | 30 030        | 30 843        | 0          | 30 843        |
| <b>Trésorerie et équivalents<br/>de trésorerie</b> | <b>30 030</b> | <b>0</b>   | <b>30 030</b> | <b>30 855</b> | <b>0</b>   | <b>30 855</b> |
| Conventions de trésorerie – passif                 | 0             | 0          | 0             | 0             | 0          | 0             |
| Concours bancaires courants                        | (3)           | 0          | (3)           | 0             | 0          | 0             |
| <b>Trésorerie nette</b>                            | <b>30 027</b> | <b>0</b>   | <b>30 027</b> | <b>30 855</b> | <b>0</b>   | <b>30 855</b> |

## Note 17 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2008, le capital social de Financière Moncey s'élève à 4 206 033 euros, divisé en 182 871 actions ordinaires d'un nominal de 23 euros chacune et entièrement libérées. Au cours de la période close le 31 décembre 2008, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 182 871 actions.



## Évolution du capital

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2008.

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de Financière Moncey, ainsi que les distributions de dividendes, sont soumis à l'acceptation préalable de l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net/capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé est présenté en note 21 – Endettement financier.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

## Dividendes distribués par la société mère

Le montant total des dividendes payés par la société mère est de 11 978 milliers d'euros, soit 65,50 euros par action.

## Résultat par action

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

| (en milliers d'euros)                                                                     | 2008           | 2007           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base      | (9 172)        | 25 737         |
| Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué        | (9 172)        | 25 737         |
| <b>Nombre de titres émis au 31 décembre</b>                                               | <b>2008</b>    | <b>2007</b>    |
| <b>Nombre de titres émis</b>                                                              | <b>182 871</b> | <b>182 871</b> |
| Nombre de titres d'autocontrôle                                                           | 0              | 0              |
| <b>Nombre de titres en circulation</b>                                                    | <b>182 871</b> | <b>182 871</b> |
| Plan d'options de souscription d'actions                                                  | 0              | 0              |
| <b>Nombre de titres émis et potentiels</b>                                                | <b>182 871</b> | <b>182 871</b> |
| <b>Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base</b>                            | <b>182 871</b> | <b>182 871</b> |
| Nombre moyen pondéré de titres dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription | 0              | 0              |
| <b>Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution</b>       | <b>182 871</b> | <b>182 871</b> |

## Note 18 – Provisions pour risques et charges

| Exercice 2008<br>(en milliers d'euros)  | Au<br>31/12/2007 | Variations<br>de périmètre |          | Variations<br>de<br>périmètre | Augmen-<br>tations | Diminutions         |                     | Autres   | Variations<br>de<br>change | Au<br>31/12/2008 |
|-----------------------------------------|------------------|----------------------------|----------|-------------------------------|--------------------|---------------------|---------------------|----------|----------------------------|------------------|
|                                         |                  | Entrées                    | Sorties  |                               |                    | Avec<br>utilisation | Sans<br>utilisation |          |                            |                  |
| <b>Total provisions à moins d'un an</b> | <b>0</b>         | <b>0</b>                   | <b>0</b> | <b>0</b>                      | <b>0</b>           | <b>0</b>            | <b>0</b>            | <b>0</b> | <b>0</b>                   | <b>0</b>         |
| Provisions pour risques filiales        | 21               | 0                          | 0        | 0                             | 0                  | 0                   | 0                   | 0        | 0                          | 21               |
| <b>Total autres provisions</b>          | <b>21</b>        | <b>0</b>                   | <b>0</b> | <b>0</b>                      | <b>0</b>           | <b>0</b>            | <b>0</b>            | <b>0</b> | <b>0</b>                   | <b>21</b>        |
| <b>Total</b>                            | <b>21</b>        | <b>0</b>                   | <b>0</b> | <b>0</b>                      | <b>0</b>           | <b>0</b>            | <b>0</b>            | <b>0</b> | <b>0</b>                   | <b>21</b>        |

### Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2008

| (en milliers d'euros) | Dotations | Reprises<br>sans utilisation | Autres   | Impact net |
|-----------------------|-----------|------------------------------|----------|------------|
| Résultat opérationnel | 0         | 0                            | 0        | 0          |
| Résultat financier    | 0         | 0                            | 0        | 0          |
| Charge d'impôt        | 0         | 0                            | 0        | 0          |
| <b>Total</b>          | <b>0</b>  | <b>0</b>                     | <b>0</b> | <b>0</b>   |

| Exercice 2007<br>(en milliers d'euros)  | Au<br>31/12/2006 | Variations<br>de périmètre |          | Variations<br>de<br>périmètre | Augmen-<br>tations | Diminutions         |                     | Autres   | Variations<br>de<br>change | Au<br>31/12/2007 |
|-----------------------------------------|------------------|----------------------------|----------|-------------------------------|--------------------|---------------------|---------------------|----------|----------------------------|------------------|
|                                         |                  | Entrées                    | Sorties  |                               |                    | Avec<br>utilisation | Sans<br>utilisation |          |                            |                  |
| <b>Total provisions à moins d'un an</b> | <b>0</b>         | <b>0</b>                   | <b>0</b> | <b>0</b>                      | <b>0</b>           | <b>0</b>            | <b>0</b>            | <b>0</b> | <b>0</b>                   | <b>0</b>         |
| Provisions pour risques filiales        | 21               | 0                          | 0        | 0                             | 0                  | 0                   | 0                   | 0        | 0                          | 21               |
| <b>Total autres provisions</b>          | <b>21</b>        | <b>0</b>                   | <b>0</b> | <b>0</b>                      | <b>0</b>           | <b>0</b>            | <b>0</b>            | <b>0</b> | <b>0</b>                   | <b>21</b>        |
| <b>Total</b>                            | <b>21</b>        | <b>0</b>                   | <b>0</b> | <b>0</b>                      | <b>0</b>           | <b>0</b>            | <b>0</b>            | <b>0</b> | <b>0</b>                   | <b>21</b>        |

### Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2007

| (en milliers d'euros) | Dotations | Reprises<br>sans utilisation | Autres   | Impact net |
|-----------------------|-----------|------------------------------|----------|------------|
| Résultat opérationnel | 0         | 0                            | 0        | 0          |
| Résultat financier    | 0         | 0                            | 0        | 0          |
| Charge d'impôt        | 0         | 0                            | 0        | 0          |
| <b>Total</b>          | <b>0</b>  | <b>0</b>                     | <b>0</b> | <b>0</b>   |

# Comptes consolidés

## Note 19 – Engagements envers le personnel

### Actifs et passifs comptabilisés au bilan

(en milliers d'euros)

|                                                                 | Au 31/12/2008                    |                               |           | Au 31/12/2007                    |                               |           |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|-----------|----------------------------------|-------------------------------|-----------|
|                                                                 | Avantages postérieurs à l'emploi | Autres avantages à long terme | Total     | Avantages postérieurs à l'emploi | Autres avantages à long terme | Total     |
| Valeur actualisée des obligations non financées                 | 77                               | 0                             | 77        | 80                               | 0                             | 80        |
| Écarts actuariels non comptabilisés                             | (17)                             | 0                             | (17)      | (14)                             | 0                             | (14)      |
| Actifs du régime                                                | 0                                | 0                             | 0         | 0                                | 0                             | 0         |
| Coût des services passés non comptabilisés                      | 0                                | 0                             | 0         | 0                                | 0                             | 0         |
| <b>Montant net au bilan des engagements envers le personnel</b> | <b>60</b>                        | <b>0</b>                      | <b>60</b> | <b>66</b>                        | <b>0</b>                      | <b>66</b> |

### Composantes de la charge

(en milliers d'euros)

|                                                              | 2008                             |                               |            | 2007                             |                               |            |
|--------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|------------|----------------------------------|-------------------------------|------------|
|                                                              | Avantages postérieurs à l'emploi | Autres avantages à long terme | Total      | Avantages postérieurs à l'emploi | Autres avantages à long terme | Total      |
| Coût des services rendus                                     | 0                                | 0                             | 0          | 0                                | 0                             | 0          |
| Charges d'intérêt                                            | (4)                              | 0                             | (4)        | (3)                              | 0                             | (3)        |
| Rendement attendu des actifs du régime                       | 0                                | 0                             | 0          | 0                                | 0                             | 0          |
| Coût des services passés                                     | 0                                | 0                             | 0          | 0                                | 0                             | 0          |
| Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année | 0                                | 0                             | 0          | 0                                | 0                             | 0          |
| <b>Coûts des engagements envers le personnel</b>             | <b>(4)</b>                       | <b>0</b>                      | <b>(4)</b> | <b>(3)</b>                       | <b>0</b>                      | <b>(3)</b> |

### Mouvements sur le passif/actif net comptabilisé au bilan

(en milliers d'euros)

|                            | 2008                             |                               |           | 2007                             |                               |           |
|----------------------------|----------------------------------|-------------------------------|-----------|----------------------------------|-------------------------------|-----------|
|                            | Avantages postérieurs à l'emploi | Autres avantages à long terme | Total     | Avantages postérieurs à l'emploi | Autres avantages à long terme | Total     |
| Au 1 <sup>er</sup> janvier | 66                               | 0                             | 66        | 73                               | 0                             | 73        |
| Augmentation               | 4                                | 0                             | 4         | 3                                | 0                             | 3         |
| Diminution                 | (10)                             | 0                             | (10)      | (10)                             | 0                             | (10)      |
| Écarts de conversion       | 0                                | 0                             | 0         | 0                                | 0                             | 0         |
| Autres mouvements          | 0                                | 0                             | 0         | 0                                | 0                             | 0         |
| <b>Au 31 décembre</b>      | <b>60</b>                        | <b>0</b>                      | <b>60</b> | <b>66</b>                        | <b>0</b>                      | <b>66</b> |

### Hypothèses d'évaluation

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

| Hypothèses                                 | 2008   | 2007   |
|--------------------------------------------|--------|--------|
| Taux d'actualisation                       | 4,30 % | 4,45 % |
| Rendement attendu des actifs               | 4,00 % | 4,00 % |
| Augmentation des salaires                  | 2,10 % | 2,10 % |
| Augmentation des retraites                 | 1,60 % | 1,60 % |
| Augmentation du coût des dépenses de santé | 3,70 % | 3,70 % |
| Durée résiduelle                           | 18 ans | 18 ans |

Selon les réglementations et usages en vigueur dans les pays, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Un engagement est dès lors calculé selon une méthode d'évaluation actuarielle (unités de crédit projetées) et reflété par une provision au bilan.

Les hypothèses actuarielles principales (taux d'actualisation et d'inflation) sont homogénéisées pour l'ensemble des pays où le Groupe est implanté. Les autres hypothèses (table de mortalité et taux de rotation) varient selon les pays où ces avantages sont octroyés.

Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite du « corridor » (les pertes et gains excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité).

La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation est la suivante :

|                        | Évolution du taux d'actualisation |            |
|------------------------|-----------------------------------|------------|
|                        | de - 0,8 %                        | de + 0,8 % |
| Effet sur la charge    | 0,00 %                            | 0,00 %     |
| Effet sur l'engagement | 0,00 %                            | 0,00 %     |

## Note 20 – Échéancier des dettes

Au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)

|                                                      | Total    | À moins de 1 an | De 1 à 5 ans | À plus de 5 ans |
|------------------------------------------------------|----------|-----------------|--------------|-----------------|
| Emprunts obligataires convertibles                   | 0        | 0               | 0            | 0               |
| Autres emprunts obligataires                         | 0        | 0               | 0            | 0               |
| <b>Total emprunts obligataires (a)</b>               | <b>0</b> | <b>0</b>        | <b>0</b>     | <b>0</b>        |
| Emprunts auprès des établissements de crédit (b)     | 0        | 0               | 0            | 0               |
| Autres emprunts et dettes assimilées (c )            | 3        | 3               | 0            | 0               |
| <b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)</b> | <b>3</b> | <b>3</b>        | <b>0</b>     | <b>0</b>        |
| Passifs à la juste valeur en résultat (d)            | 0        | 0               | 0            | 0               |
| <b>Total dettes financières (a + b + c + d)</b>      | <b>3</b> | <b>3</b>        | <b>0</b>     | <b>0</b>        |
| <b>Passifs non courants</b>                          |          |                 |              |                 |
| Autres provisions                                    | 21       | 0               | 21           | 0               |
| Autres passifs non courants                          | 0        | 0               | 0            | 0               |
| <b>Dettes des passifs courants</b>                   |          |                 |              |                 |
| Provisions (part à moins d'un an)                    | 0        | 0               | 0            | 0               |
| Fournisseurs et autres créditeurs                    | 69       | 69              | 0            | 0               |
| Impôts courants                                      | 0        | 0               | 0            | 0               |
| Autres passifs courants                              | 0        | 0               | 0            | 0               |

Au 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)

|                                                      | Total    | À moins de 1 an | De 1 à 5 ans | À plus de 5 ans |
|------------------------------------------------------|----------|-----------------|--------------|-----------------|
| Emprunts obligataires convertibles                   | 0        | 0               | 0            | 0               |
| Autres emprunts obligataires                         | 0        | 0               | 0            | 0               |
| <b>Total emprunts obligataires (a)</b>               | <b>0</b> | <b>0</b>        | <b>0</b>     | <b>0</b>        |
| Emprunts auprès des établissements de crédit (b)     | 0        | 0               | 0            | 0               |
| Autres emprunts et dettes assimilées (c )            | 0        | 0               | 0            | 0               |
| <b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)</b> | <b>0</b> | <b>0</b>        | <b>0</b>     | <b>0</b>        |
| Passifs à la juste valeur en résultat (d)            | 0        | 0               | 0            | 0               |
| <b>Total dettes financières (a + b + c + d)</b>      | <b>0</b> | <b>0</b>        | <b>0</b>     | <b>0</b>        |
| <b>Passifs non courants</b>                          |          |                 |              |                 |
| Autres provisions                                    | 21       | 0               | 21           | 0               |
| Autres passifs non courants                          | 0        | 0               | 0            | 0               |
| <b>Dettes des passifs courants</b>                   |          |                 |              |                 |
| Provisions (part à moins d'un an)                    | 0        | 0               | 0            | 0               |
| Fournisseurs et autres créditeurs                    | 109      | 109             | 0            | 0               |
| Impôts courants                                      | 613      | 613             | 0            | 0               |
| Autres passifs courants                              | 0        | 0               | 0            | 0               |

# Comptes consolidés

## Note 21 – Endettement financier

### Endettement financier net

| (en milliers d'euros)                                  | Au<br>31/12/2008 | Dont<br>courant | Dont non<br>courant | Au<br>31/12/2007 | Dont<br>courant | Dont non<br>courant |
|--------------------------------------------------------|------------------|-----------------|---------------------|------------------|-----------------|---------------------|
| Emprunts obligataires convertibles                     | 0                | 0               | 0                   | 0                | 0               | 0                   |
| Autres emprunts obligataires                           | 0                | 0               | 0                   | 0                | 0               | 0                   |
| Emprunts auprès des établissements de crédit           | 0                | 0               | 0                   | 0                | 0               | 0                   |
| Autres emprunts et dettes assimilées                   | 3                | 3               | 0                   | 0                | 0               | 0                   |
| Passifs à la juste valeur en résultat                  | 0                | 0               | 0                   | 0                | 0               | 0                   |
| <b>Endettement financier brut</b>                      | <b>3</b>         | <b>3</b>        | <b>0</b>            | <b>0</b>         | <b>0</b>        | <b>0</b>            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup> | (30 030)         | (30 030)        | 0                   | (30 855)         | (30 855)        | 0                   |
| <b>Endettement financier net</b>                       | <b>(30 027)</b>  | <b>(30 027)</b> | <b>0</b>            | <b>(30 855)</b>  | <b>(30 855)</b> | <b>0</b>            |

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie – voir note 16.

### Principales caractéristiques des éléments de l'endettement financier

#### Analyse des passifs financiers par catégorie

##### Emprunts auprès des établissements de crédit

Néant.

##### Autres emprunts et dettes assimilées

| (en milliers d'euros) | 2008 <sup>(1)</sup> | 2007 <sup>(1)</sup> |
|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Valeur                | 3                   | 0                   |

(1) Correspond aux concours bancaires courants.

#### Selon la devise

| (en milliers d'euros)                        | Au 31/12/2008 |          |          |                   | Au 31/12/2007 |          |          |                   |
|----------------------------------------------|---------------|----------|----------|-------------------|---------------|----------|----------|-------------------|
|                                              | Total         | Euros    | Dollars  | Autres<br>devises | Total         | Euros    | Dollars  | Autres<br>devises |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 0             | 0        | 0        | 0                 | 0             | 0        | 0        | 0                 |
| Autres emprunts et dettes assimilées         | 3             | 3        | 0        | 0                 | 0             | 0        | 0        | 0                 |
| <b>Sous-total passifs au coût amorti</b>     | <b>3</b>      | <b>3</b> | <b>0</b> | <b>0</b>          | <b>0</b>      | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>0</b>          |

#### Selon le taux (montants avant couverture)

| (en milliers d'euros)                        | Au 31/12/2008 |           |               | Au 31/12/2007 |           |               |
|----------------------------------------------|---------------|-----------|---------------|---------------|-----------|---------------|
|                                              | Total         | taux fixe | taux variable | Total         | Taux fixe | Taux variable |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 0             | 0         | 0             | 0             | 0         | 0             |
| Autres emprunts et dettes assimilées         | 3             | 0         | 3             | 0             | 0         | 0             |
| <b>Sous-total passifs au coût amorti</b>     | <b>3</b>      | <b>0</b>  | <b>3</b>      | <b>0</b>      | <b>0</b>  | <b>0</b>      |

## Note 22 – Autres passifs non courants

Néant.

## Note 23 – Fournisseurs et autres créiteurs

| (en milliers d'euros)                         | Au<br>31/12/2007 | Variations de périmètre |          | Variations<br>nettes | Variations<br>de change | Autres<br>mouvements | Au<br>31/12/2008 |
|-----------------------------------------------|------------------|-------------------------|----------|----------------------|-------------------------|----------------------|------------------|
|                                               |                  | Entrées                 | Sorties  |                      |                         |                      |                  |
| Dettes fournisseurs                           | 109              | 0                       | 0        | (40)                 | 0                       | 0                    | 69               |
| Dettes sociales et<br>fiscales d'exploitation | 0                | 0                       | 0        | 0                    | 0                       | 0                    | 0                |
| Clients créiteurs                             | 0                | 0                       | 0        | 0                    | 0                       | 0                    | 0                |
| Comptes courants – passif<br>à moins d'un an  | 0                | 0                       | 0        | 0                    | 0                       | 0                    | 0                |
| Autres dettes d'exploitation                  | 0                | 0                       | 0        | 0                    | 0                       | 0                    | 0                |
| Autres dettes                                 | 0                | 0                       | 0        | 0                    | 0                       | 0                    | 0                |
| <b>Total</b>                                  | <b>109</b>       | <b>0</b>                | <b>0</b> | <b>(40)</b>          | <b>0</b>                | <b>0</b>             | <b>69</b>        |

| (en milliers d'euros)                         | Au<br>31/12/2006 | Variations de périmètre |          | Variations<br>nettes | Variations<br>de change | Autres<br>mouvements | Au<br>31/12/2007 |
|-----------------------------------------------|------------------|-------------------------|----------|----------------------|-------------------------|----------------------|------------------|
|                                               |                  | Entrées                 | Sorties  |                      |                         |                      |                  |
| Dettes fournisseurs                           | 55               | 0                       | 0        | 54                   | 0                       | 0                    | 109              |
| Dettes sociales et<br>fiscales d'exploitation | 0                | 0                       | 0        | 0                    | 0                       | 0                    | 0                |
| Clients créiteurs                             | 0                | 0                       | 0        | 0                    | 0                       | 0                    | 0                |
| Comptes courants – passif<br>à moins d'un an  | 0                | 0                       | 0        | 0                    | 0                       | 0                    | 0                |
| Autres dettes d'exploitation                  | 0                | 0                       | 0        | 0                    | 0                       | 0                    | 0                |
| Autres dettes                                 | 0                | 0                       | 0        | 0                    | 0                       | 0                    | 0                |
| <b>Total</b>                                  | <b>55</b>        | <b>0</b>                | <b>0</b> | <b>54</b>            | <b>0</b>                | <b>0</b>             | <b>109</b>       |

## Note 24 – Impôts courants - passif

| (en milliers d'euros)    | Au<br>31/12/2007 | Variations de périmètre |         | Variations<br>nettes | Variations<br>de change | Autres<br>mouvements | Au<br>31/12/2008 |
|--------------------------|------------------|-------------------------|---------|----------------------|-------------------------|----------------------|------------------|
|                          |                  | Entrées                 | Sorties |                      |                         |                      |                  |
| Impôts courants – passif | 613              | 0                       | 0       | (613)                | 0                       | 0                    | 0                |

| (en milliers d'euros)    | Au<br>31/12/2006 | Variations de périmètre |         | Variations<br>nettes | Variations<br>de change | Autres<br>mouvements | Au<br>31/12/2007 |
|--------------------------|------------------|-------------------------|---------|----------------------|-------------------------|----------------------|------------------|
|                          |                  | Entrées                 | Sorties |                      |                         |                      |                  |
| Impôts courants – passif | 1 081            | 0                       | 0       | (468)                | 0                       | 0                    | 613              |

## Note 25 – Autres passifs courants

Néant.

# Comptes consolidés

## Notes sur le compte de résultat

### Note 26 – Informations sectorielles

L'activité de Financière Moncey et de son unique filiale intégrée globalement étant une activité de portefeuille, la présentation sectorielle n'apporte pas d'information pertinente.

### Note 27 – Principales évolutions à périmètre et taux de change constants

| (en milliers d'euros) | 2008  | Variations<br>de périmètre | Variations<br>de change | 2008<br>Périmètre et<br>change constants | 2007  |
|-----------------------|-------|----------------------------|-------------------------|------------------------------------------|-------|
| Chiffre d'affaires    | 0     | 0                          | 0                       | 0                                        | 0     |
| Résultat opérationnel | (361) | 0                          | 0                       | (361)                                    | (409) |
| Résultat financier    | 1 653 | 0                          | 0                       | 1 653                                    | 3 066 |

### Note 28 – Résultat opérationnel

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

| (en milliers d'euros)                                   | 2008         | 2007         |
|---------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires                                      | 0            | 0            |
| Achats et charges externes                              | (366)        | (415)        |
| Locations et charges locatives                          | 0            | 0            |
| Frais de personnel                                      | (7)          | (4)          |
| Dotations aux amortissements et aux provisions          | 6            | 7            |
| Plus ou moins-value sur cessions d'actif non financiers | 0            | 0            |
| Pertes et gains de change nets                          | 0            | 0            |
| Pertes et bénéfices attribués                           | 0            | 0            |
| Autres charges opérationnelles                          | (3)          | (6)          |
| Autres produits opérationnels                           | 9            | 9            |
| <b>Résultat opérationnel</b>                            | <b>(361)</b> | <b>(409)</b> |

### Note 29 – Résultat financier

| (en milliers d'euros)                                                                   | 2008         | 2007         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Coût net du financement</b>                                                          |              |              |
| Revenus des créances financières                                                        | 1 019        | 993          |
| <b>Sous-total</b>                                                                       | <b>1 019</b> | <b>993</b>   |
| <b>Autres produits et charges financiers</b>                                            |              |              |
| Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement <sup>(2)</sup>                | 718          | 1 101        |
| Produit net de cession des titres et des valeurs mobilières de placement <sup>(1)</sup> | 0            | 1 552        |
| Variation des provisions financières                                                    | (83)         | (580)        |
| Escomptes nets                                                                          | 0            | 0            |
| Autres (net)                                                                            | (1)          | 0            |
| <b>Sous-total</b>                                                                       | <b>634</b>   | <b>2 073</b> |
| <b>Résultat financier</b>                                                               | <b>1 653</b> | <b>3 066</b> |

(1) Correspond essentiellement à la plus-value sur cession des titres Financière du Champs de Mars par Financière Moncey en 2007.  
(2) Correspond aux dividendes reçus de Socfrance chez Financière Moncey en 2008.

## Note 30 – Impôts sur les bénéfices

### Analyse de la charge d'impôt

| (en milliers d'euros)                          | 2008         | 2007         |
|------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Impôts exigibles                               | (405)        | (813)        |
| Report en arrière des déficits                 | 0            | 0            |
| Economie d'impôt due aux intégrations fiscales | 0            | 0            |
| <b>Sous-total impôts sur les bénéfices</b>     | <b>(405)</b> | <b>(813)</b> |
| Impôts sur les distributions                   | 0            | 0            |
| Impôts différés nets                           | 17           | 0            |
| <b>Sous-total impôts différés</b>              | <b>17</b>    | <b>0</b>     |
| <b>Total</b>                                   | <b>(388)</b> | <b>(813)</b> |

### Rationalisation de la charge d'impôt

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

| (en milliers d'euros)                                                                      | 2008         | 2007         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Résultat net consolidé                                                                     | (9 086)      | 25 825       |
| Résultat net des sociétés mises en équivalence                                             | 9 990        | (23 981)     |
| Charge (produit) d'impôt                                                                   | 388          | 813          |
| Résultat avant impôt                                                                       | 1 292        | 2 657        |
| Taux d'impôt théorique                                                                     | 34,43 %      | 34,43 %      |
| <b>Profit (charge) théorique d'impôt</b>                                                   | <b>(445)</b> | <b>(915)</b> |
| <b>Rapprochement :</b>                                                                     |              |              |
| Différences permanentes                                                                    | 23           | 72           |
| Effet des cessions de titres non imposées au taux courant                                  | 0            | 0            |
| Activation (dépréciation) de reports déficitaires                                          | 0            | (2)          |
| Déficits non activés                                                                       | 0            | 0            |
| Crédit d'impôts                                                                            | 0            | 0            |
| Différences dues aux taux d'impôts des sociétés étrangères et contributions additionnelles | 18           | 0            |
| Autres                                                                                     | 16           | 32           |
| <b>Produit (charge) réel d'impôt</b>                                                       | <b>(388)</b> | <b>(813)</b> |

Le taux d'impôt utilisé pour la rationalisation de la charge d'impôt correspond au taux d'impôt global auquel est taxée la société mère.

### Origine des impôts différés actifs et passifs

| (en milliers d'euros)                                                        | 2008      | 2007     |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------|
| Reports fiscaux déficitaires                                                 | 0         | 0        |
| Marges en stocks et autres éliminations de résultats internes                | 0         | 0        |
| Annulation des réévaluations                                                 | 0         | 0        |
| Différences temporaires sociales                                             | 0         | 0        |
| Différence entre valeurs fiscales et valeurs consolidées des immobilisations | 0         | 0        |
| Autres retraitements                                                         | 0         | 3        |
| Impôts différés nets liés aux retraitements IFRS                             | 20        | 0        |
| Provisions fiscales                                                          | 0         | 0        |
| Crédit-bail                                                                  | 0         | 0        |
| <b>Actifs et passifs d'impôts différés nets</b>                              | <b>20</b> | <b>3</b> |

# Comptes consolidés

## Reports déficitaires non activés

Néant.

## Évolution au 31 décembre 2008

| (en milliers d'euros)    | Au<br>31/12/2007 | Variations de périmètre |         | Variations<br>nettes | Variations<br>de change | Autres<br>mouvements | Au<br>31/12/2008 |
|--------------------------|------------------|-------------------------|---------|----------------------|-------------------------|----------------------|------------------|
|                          |                  | Entrées                 | Sorties |                      |                         |                      |                  |
| Impôts différés – actif  | 8                | 0                       | 0       | 18                   | 0                       | 0                    | 26               |
| Impôts différés – passif | 5                | 0                       | 0       | 1                    | 0                       | 0                    | 6                |

## Évolution au 31 décembre 2007

| (en milliers d'euros)    | Au<br>31/12/2006 | Variations de périmètre |         | Variations<br>nettes | Variations<br>de change | Autres<br>mouvements | Au<br>31/12/2007 |
|--------------------------|------------------|-------------------------|---------|----------------------|-------------------------|----------------------|------------------|
|                          |                  | Entrées                 | Sorties |                      |                         |                      |                  |
| Impôts différés – actif  | 8                | 0                       | 0       | 0                    | 0                       | 0                    | 8                |
| Impôts différés – passif | 4                | 0                       | 0       | 0                    | 0                       | 1                    | 5                |



## Autres informations

### Note 31 – Effectifs moyens

Néant.

### Note 32 – Parties liées

#### Rémunération des organes d'administration et de direction

| (en milliers d'euros)                   | 2008 | 2007 |
|-----------------------------------------|------|------|
| Avantages à court terme                 | 12   | 18   |
| Avantages postérieurs à l'emploi        | 0    | 0    |
| Avantages à long terme                  | 0    | 0    |
| Indemnités de fin de contrat de travail | 0    | 0    |
| Paiement en actions                     | 0    | 0    |

Les montants indiqués ci-dessus sont ceux versés au cours de l'exercice aux membres du Conseil d'administration et aux mandataires sociaux.

#### Transactions avec les parties liées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées qui ont un lien capitalistique direct ou indirect avec le Groupe.

| (en milliers d'euros)                                      | 2008   | 2007   |
|------------------------------------------------------------|--------|--------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                                  |        |        |
| Entités non consolidées du Groupe Financière Moncey        | 0      | 0      |
| Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup> | 0      | 0      |
| Entités sous contrôle conjoint <sup>(1)</sup>              | 0      | 0      |
| Entités mises en équivalence <sup>(1)</sup>                | 0      | 0      |
| Membres du Conseil d'administration                        | 0      | 0      |
| <b>Achats et charges externes</b>                          |        |        |
| Entités non consolidées du Groupe Financière Moncey        | (159)  | (142)  |
| Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup> | 0      | 0      |
| Entités sous contrôle conjoint <sup>(1)</sup>              | 0      | 0      |
| Entités mises en équivalence <sup>(1)</sup>                | 0      | 0      |
| Membres du Conseil d'administration                        | 0      | 0      |
| <b>Coût net du financement</b>                             |        |        |
| Entités non consolidées du Groupe Financière Moncey        | 1 019  | 990    |
| Entités consolidées par intégration globale                | 0      | 0      |
| Entités sous contrôle conjoint <sup>(1)</sup>              | 0      | 0      |
| Entités mises en équivalence <sup>(1)</sup>                | 0      | 0      |
| Membres du Conseil d'administration                        | 0      | 0      |
| <b>Autres produits et charges financiers</b>               |        |        |
| Entités non consolidées du Groupe Financière Moncey        | 674    | 521    |
| Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup> | 165    | 132    |
| Entités sous contrôle conjoint <sup>(1)</sup>              | 0      | 0      |
| Entités mises en équivalence <sup>(1)</sup>                | 23 012 | 17 939 |
| Membres du Conseil d'administration                        | 0      | 0      |

(1) Montant à 100 % avant application des taux d'intégration.

(2) Montants sociaux.

# Comptes consolidés

| (en milliers d'euros)                                         | 2008   | 2007   |
|---------------------------------------------------------------|--------|--------|
| <b>Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)</b> |        |        |
| Entités non consolidées du Groupe Financière Moncey           | 0      | 0      |
| Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup>    | 0      | 0      |
| Entités sous contrôle conjoint <sup>(1)</sup>                 | 0      | 0      |
| Entités mises en équivalence <sup>(1)</sup>                   | 0      | 0      |
| Membres du Conseil d'administration                           | 0      | 0      |
| <b>Provisions pour créances douteuses</b>                     |        |        |
| <b>Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)</b>   |        |        |
| Entités non consolidées du Groupe Financière Moncey           | 0      | 13     |
| Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup>    | 0      | 0      |
| Entités sous contrôle conjoint <sup>(1)</sup>                 | 0      | 0      |
| Entités mises en équivalence <sup>(1)</sup>                   | 0      | 0      |
| Membres du Conseil d'administration                           | 0      | 0      |
| <b>Comptes courants et conventions de trésorerie actif</b>    |        |        |
| Entités non consolidées du Groupe Financière Moncey           | 30 030 | 30 843 |
| Entités consolidées par intégration globale                   | 0      | 0      |
| Entités sous contrôle conjoint <sup>(1)</sup>                 | 0      | 0      |
| Entités mises en équivalence <sup>(1)</sup>                   | 0      | 0      |
| Membres du Conseil d'administration                           | 0      | 0      |
| <b>Comptes courants et conventions de trésorerie passif</b>   |        |        |
| Entités non consolidées du Groupe Financière Moncey           | 0      | 0      |
| Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup>    | 0      | 0      |
| Entités sous contrôle conjoint <sup>(1)</sup>                 | 0      | 0      |
| Entités mises en équivalence <sup>(1)</sup>                   | 0      | 0      |
| Membres du Conseil d'administration                           | 0      | 0      |

(1) Montant à 100 % avant application des taux d'intégration.  
(2) Montants sociaux.

## Note 33 – Engagements donnés

Néant.

## Note 34 – Engagements reçus

Néant.

## Note 35 – Informations sur les instruments financiers et la gestion des risques

Cette présente note est à lire en complément des informations qui sont fournies dans le rapport du Président sur le contrôle interne inclus dans le présent document.

### Suivi et gestion de la dette et des instruments financiers

Les Directions de la trésorerie et du contrôle de gestion du Groupe Bolloré organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

#### Risque de marché concernant les actions cotées

Compte tenu de ses activités financières, le Groupe est exposé à la variation du cours des titres cotés.

Les titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées sont évalués en juste valeur à la clôture conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers » et sont classés en actifs financiers disponibles à la vente (voir Note 1 – B Principes comptables).

Pour les titres cotés, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

Au 31 décembre 2008, les réévaluations temporaires des titres disponibles à la vente du bilan consolidé déterminées sur la base des cours de bourse s'élèvent à 175,8 millions d'euros dans les capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2008, une variation de + 1 % des cours de bourse entraînerait un impact de + 1,6 millions d'euros sur les titres mis en équivalence, de + 0,9 million d'euros sur les actifs disponibles à la vente, et de + 2,5 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés.

#### Risque de liquidité

Le Groupe Moncey dispose d'une trésorerie nette positive. Il dispose par ailleurs d'un compte courant avec le Groupe Bolloré qui pourrait le cas échéant couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatifs au Groupe Bolloré sont présentés dans le document de référence de ce Groupe au 31 décembre 2008.

Voir note 21 – Endettement financier

#### Gestion du risque de taux

Au 31 décembre 2008, la totalité du désendettement financier portant intérêt est à taux variable, il s'agit de comptes courants avec le Groupe Bolloré.

Si les taux augmentent de 1 %, l'impact annuel sur les produits financiers nets serait de 300 milliers d'euros.

Le Groupe Moncey n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de couverture de taux.

#### Risque crédit

Le Groupe Moncey n'est pas exposé directement au risque de crédit.

#### Gestion du risque de devise

La répartition des activités opérationnelles des entités mises en équivalence dans le Groupe Moncey (95 % en zone euro et 5 % en autres devises) limite de fait l'exposition du Groupe au risque de change.

Le Groupe réduit encore son exposition aux risques de change en couvrant ses principales opérations en devises autres que l'euro.

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises tant en export/vente qu'import/achat supérieurs à 150 milliers d'euros ouvre un compte par devise. Afin de supprimer le risque de variation du cours de change, chaque fin de mois elle demande une couverture auprès de la cellule de gestion, sur le solde prévisionnel de ses ventes/achats du mois suivant, payable selon le cas à trente ou soixante jours fin de mois.

La trésorerie devises calcule le net des positions commerciales et se couvre auprès des banques par une opération de type ferme (achat ou vente à terme). En plus de ces opérations glissantes à trois mois (procédure fin de mois), d'autres couvertures peuvent être prises ponctuellement pour un marché ou d'avance pour protéger le cours budget.

Les flux intragroupes font l'objet d'un netting mensuel qui permet de limiter les flux échangés et de couvrir les risques de change résiduels.

## Note 36 – Événements postérieurs à la clôture

Néant.

# Comptes consolidés

## Note 37 – Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

### Article 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

#### Montant des honoraires par réseau

(en milliers d'euros)

|                                          |            | Constantin   |           |           |            |            | AEG – Harmand |           |            |            |
|------------------------------------------|------------|--------------|-----------|-----------|------------|------------|---------------|-----------|------------|------------|
|                                          |            | Montant (HT) |           | %         |            |            | Montant (HT)  |           | %          |            |
| Au 31/12/2008                            | Total 2008 | Total 2007   | 2008      | 2007      | 2008       | 2007       | 2008          | 2007      | 2008       | 2007       |
| <b>Audit</b>                             |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| – Commissariat aux comptes               |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| Financière Moncey                        | 28         | 33           | 24        | 5         | 80         | 45         | 4             | 28        | 100        | 100        |
| Filiales                                 | 6          | 6            | 6         | 6         | 20         | 55         | 0             | 0         | 0          | 0          |
| – Autres missions légales et accessoires |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| Financière Moncey                        | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| Filiales                                 | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| <b>Sous-total</b>                        | <b>34</b>  | <b>39</b>    | <b>30</b> | <b>11</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>4</b>      | <b>28</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |
| <b>Autres prestations</b>                |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| – Juridique, fiscal, social              | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| – Autres                                 | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| <b>Sous-total</b>                        | <b>0</b>   | <b>0</b>     | <b>0</b>  | <b>0</b>  | <b>0</b>   | <b>0</b>   | <b>0</b>      | <b>0</b>  | <b>0</b>   | <b>0</b>   |
| <b>Total honoraires</b>                  | <b>34</b>  | <b>39</b>    | <b>30</b> | <b>11</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>4</b>      | <b>28</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |
| Au 31/12/2007                            | Total 2007 | Total 2006   | 2007      | 2006      | 2007       | 2006       | 2007          | 2006      | 2007       | 2006       |
| <b>Audit</b>                             |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| – Commissariat aux comptes               |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| Financière Moncey                        | 33         | 20           | 5         | 4         | 45         | 40         | 28            | 16        | 100        | 100        |
| Filiales                                 | 6          | 6            | 6         | 6         | 55         | 60         | 0             | 0         | 0          | 0          |
| – Autres missions légales et accessoires |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| Financière Moncey                        | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| Filiales                                 | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| <b>Sous-total</b>                        | <b>39</b>  | <b>26</b>    | <b>11</b> | <b>10</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>28</b>     | <b>16</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |
| <b>Autres prestations</b>                |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| – Juridique, fiscal, social              | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| – Autres                                 | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| <b>Sous-total</b>                        | <b>0</b>   | <b>0</b>     | <b>0</b>  | <b>0</b>  | <b>0</b>   | <b>0</b>   | <b>0</b>      | <b>0</b>  | <b>0</b>   | <b>0</b>   |
| <b>Total honoraires</b>                  | <b>39</b>  | <b>26</b>    | <b>11</b> | <b>10</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>28</b>     | <b>16</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |
| Au 31/12/2006                            | Total 2006 | Total 2005   | 2006      | 2005      | 2006       | 2005       | 2006          | 2005      | 2006       | 2005       |
| <b>Audit</b>                             |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| – Commissariat aux comptes               |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| Financière Moncey                        | 20         | 30           | 4         | 15        | 40         | 71         | 16            | 15        | 100        | 100        |
| Filiales                                 | 6          | 6            | 6         | 6         | 60         | 29         | 0             | 0         | 0          | 0          |
| – Autres missions légales et accessoires |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| Financière Moncey                        | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| Filiales                                 | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| <b>Sous-total</b>                        | <b>26</b>  | <b>36</b>    | <b>10</b> | <b>21</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>16</b>     | <b>15</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |
| <b>Autres prestations</b>                |            |              |           |           |            |            |               |           |            |            |
| – Juridique, fiscal, social              | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| – Autres                                 | 0          | 0            | 0         | 0         | 0          | 0          | 0             | 0         | 0          | 0          |
| <b>Sous-total</b>                        | <b>0</b>   | <b>0</b>     | <b>0</b>  | <b>0</b>  | <b>0</b>   | <b>0</b>   | <b>0</b>      | <b>0</b>  | <b>0</b>   | <b>0</b>   |
| <b>Total honoraires</b>                  | <b>26</b>  | <b>36</b>    | <b>10</b> | <b>21</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>16</b>     | <b>15</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

## Note 38 – Liste des sociétés consolidées

| Libellé                                        | Siège       | Taux d'interêt<br>2008 | Taux d'interêt<br>2007 | N° Siren/Pays/<br>Territoire |
|------------------------------------------------|-------------|------------------------|------------------------|------------------------------|
| <b>I. Par intégration globale</b>              |             |                        |                        |                              |
| Financière Moncey                              | Puteaux     | 100,00 %               | 100,00 %               | 562 050 724                  |
| Compagnie des Tramways de Rouen                | Puteaux     | 48,15 %                | 48,15 %                | 570 504 472                  |
| <b>II. Par mise en équivalence</b>             |             |                        |                        |                              |
| Automatic Systems Belgium SA                   | Wavre       | 21,91 %                | 21,91 %                | Belgique                     |
| Automatic Systems France SA                    | Paris       | 21,91 %                | 21,91 %                | 304 395 973                  |
| Automatic Systems Equipment Ltd                | Birmingham  | 21,91 %                | 21,91 %                | Royaume-Uni                  |
| Automatic Systems Espanola SA                  | Barcelone   | 21,91 %                | 21,91 %                | Espagne                      |
| Automatic Systems America Inc.                 | Montréal    | 21,91 %                | 21,91 %                | Canada                       |
| Automatic Control Systems Inc.                 | New York    | 21,91 %                | 21,91 %                | États-Unis                   |
| Automatic Systems America USA Inc.             | Plattsburgh | NC                     | 21,91 %                | États-Unis                   |
| Barrière Contrôle d'Accès SARL                 | Paris       | 21,91 %                | 21,91 %                | 420 248 031                  |
| IER SA                                         | Suresnes    | 21,91 %                | 21,91 %                | 622 050 318                  |
| IER GmbH                                       | Uetze       | 21,91 %                | 21,91 %                | Allemagne                    |
| IER Graphic (ex-Tupos-graphic)                 | Avelin      | 21,91 %                | 21,91 %                | 330 345 158                  |
| IER Impresoras Especializadas                  | Madrid      | 21,91 %                | 21,91 %                | Espagne                      |
| IER Inc.                                       | Richardson  | 21,91 %                | 21,91 %                | États-Unis                   |
| IER Ltd                                        | Southall    | 21,91 %                | 21,91 %                | Royaume-Uni                  |
| IER Pte Ltd                                    | Singapour   | 21,91 %                | 21,91 %                | Singapour                    |
| Printex Europe SA                              | Froyennes   | NC                     | 14,08 %                | Belgique                     |
| Rivaud Innovation                              | Puteaux     | 33,48 %                | 33,48 %                | 390 054 815                  |
| Socarfi                                        | Puteaux     | 40,45 %                | 40,45 %                | 612 039 099                  |
| Société Industrielle et Financière de l'Artois | Puteaux     | 42,05 %                | 42,05 %                | 562 078 261                  |

NC : non consolidée.

## Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Financière Moncey, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II – Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations, que nous portons à votre connaissance :

- votre société apprécie la valeur des titres mis en équivalence selon les modalités décrites au paragraphe 7 « Titres des sociétés mises en équivalence » de la note 1 – B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe ;
- les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur selon les modalités décrites au paragraphe 8 « Actifs financiers » de la même note 1-B.6.

À ce titre, sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons vérifié :

- le caractère approprié et la correcte application des méthodes d'évaluation suivies par votre société ;
- la cohérence et la pertinence des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron

## Comptes annuels

---

|    |                                                                                             |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| 46 | Bilan                                                                                       |
| 48 | Compte de résultat                                                                          |
| 49 | Annexe aux comptes annuels                                                                  |
| 50 | Notes sur le bilan – notes 1 à 4                                                            |
| 52 | Notes sur le compte de résultat – notes 5 à 9                                               |
| 52 | Informations diverses – notes 10 à 16                                                       |
| 53 | Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices                                |
| 54 | Filiales et participations au 31 décembre 2008                                              |
| 56 | Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels                                |
| 57 | Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés |

# Comptes annuels

## Bilan

Actif

| (en milliers d'euros)                                                  | Notes | 31/12/2008     |               | 31/12/2007     |                |
|------------------------------------------------------------------------|-------|----------------|---------------|----------------|----------------|
|                                                                        |       | Montant brut   | Dépréciation  | Montant net    | Montant net    |
| <b>Immobilisations financières</b>                                     | 1-4   |                |               |                |                |
| Titres de participations                                               |       | 101 010        | 13 297        | 87 713         | 87 681         |
| Autres titres immobilisés                                              |       | 24 839         |               | 24 839         | 13 220         |
| <b>Total des immobilisations financières</b>                           |       | <b>125 849</b> | <b>13 297</b> | <b>112 552</b> | <b>100 901</b> |
| <b>Créances</b>                                                        | 2     |                |               |                |                |
| Autres créances                                                        |       | 23 542         |               | 23 542         | 23 748         |
| <b>Trésorerie</b>                                                      |       |                |               |                |                |
| Disponibilités                                                         |       |                |               | 0              | 11             |
| <b>Comptes de régularisation</b>                                       |       |                |               |                |                |
| Charges constatées d'avance                                            |       |                |               | 0              | 12             |
| <b>Total des créances, disponibilités et comptes de régularisation</b> |       | <b>23 542</b>  | <b>0</b>      | <b>23 542</b>  | <b>23 771</b>  |
|                                                                        |       |                |               |                |                |
| <b>Total actif</b>                                                     |       | <b>149 391</b> | <b>13 297</b> | <b>136 094</b> | <b>124 672</b> |



## Passif

(en milliers d'euros)

|                                                        | Notes | 31/12/2008     | 31/12/2007     |
|--------------------------------------------------------|-------|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                | 3     |                |                |
| Capital social                                         |       | 4 206          | 4 206          |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport                 |       | 4 490          | 4 490          |
| Écarts de réévaluation                                 |       | 612            | 612            |
| Réserve légale                                         |       | 429            | 429            |
| Réserves réglementées                                  |       | 1 009          | 1 009          |
| Autres réserves                                        |       | 86 245         | 86 245         |
| Report à nouveau                                       |       | 14 870         | 7 102          |
| <b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>      |       | <b>24 032</b>  | <b>19 746</b>  |
| Provisions réglementées                                |       | 61             | 61             |
| <b>Total des capitaux propres</b>                      |       | <b>135 954</b> | <b>123 900</b> |
| <b>Provisions pour risques et charges</b>              | 4     |                |                |
| Provisions pour charges                                |       | 77             | 80             |
| <b>Total des provisions pour risques et charges</b>    |       | <b>77</b>      | <b>80</b>      |
| <b>Dettes</b>                                          | 2     |                |                |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit |       | 2              |                |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés               |       | 61             | 102            |
| Dettes fiscales et sociales                            |       |                | 590            |
| <b>Total des dettes</b>                                |       | <b>63</b>      | <b>692</b>     |
| <b>Total passif</b>                                    |       | <b>136 094</b> | <b>124 672</b> |

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)

|                                                        | Notes | 2008          | 2007          |
|--------------------------------------------------------|-------|---------------|---------------|
| <b>Chiffre d'affaires net</b>                          |       | <b>0</b>      | <b>0</b>      |
| <b>Total des produits d'exploitation</b>               |       | <b>0</b>      | <b>0</b>      |
| Autres achats et charges externes                      | 5     | 327           | 352           |
| Impôts, taxes et versements assimilés                  | 6     | 21            | 17            |
| Autres charges                                         | 7     | 18            | 18            |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>                |       | <b>366</b>    | <b>387</b>    |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                         |       | <b>(366)</b>  | <b>(387)</b>  |
| Produits financiers de participations                  |       | 23 939        | 19 703        |
| Autres intérêts et produits assimilés                  |       | 746           | 713           |
| Reprises sur provisions et transferts de charges       |       | 114           | 20            |
| <b>Total des produits financiers</b>                   |       | <b>24 799</b> | <b>20 436</b> |
| Dotations financières aux amortissements et provisions |       | 82            | 1 132         |
| <b>Total des charges financières</b>                   |       | <b>82</b>     | <b>1 132</b>  |
| <b>Résultat financier</b>                              | 8     | <b>24 717</b> | <b>19 304</b> |
| <b>Résultat courant avant impôts</b>                   |       | <b>24 351</b> | <b>18 917</b> |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion       |       | 9             | 9             |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital       |       |               | 3 266         |
| Reprises sur provisions et transferts de charges       |       | 3             | 6             |
| <b>Total des produits exceptionnels</b>                |       | <b>12</b>     | <b>3 281</b>  |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion      |       | 10            | 9             |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital      |       | 0             | 1 715         |
| <b>Total des charges exceptionnelles</b>               |       | <b>10</b>     | <b>1 724</b>  |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                           | 9     | <b>2</b>      | <b>1 557</b>  |
| Impôts sur les bénéfices                               | 11    | 321           | 728           |
| <b>Total des produits</b>                              |       | <b>24 811</b> | <b>23 717</b> |
| <b>Total des charges</b>                               |       | <b>779</b>    | <b>3 971</b>  |
| <b>Bénéfice ou perte</b>                               |       | <b>24 032</b> | <b>19 746</b> |

## Annexe aux comptes annuels

### Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de la comptabilité et du Comité de la réglementation comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 1 – Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût historique d'acquisition.

À la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité et/ou des perspectives d'avenir, ainsi que de la valeur d'utilité de la participation.

#### 2 – Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 3 – Provision pour retraites

Le montant de la provision est évalué, selon la méthode PUC (Projected Unit Credit), en utilisant un taux d'actualisation financière brut de 4,30 % et une évolution réelle des salaires de 0,3 % (évolution nominale des salaires de 2,1 %, inflation de 1,8 %).

# Comptes annuels

## Notes sur le bilan

### Note 1 – Actif immobilisé

#### Valeurs brutes

| (en milliers d'euros)              | Valeur brute<br>au 01/01/2008 | Augmentations | Diminutions | Valeur brute<br>au 31/12/2008 |
|------------------------------------|-------------------------------|---------------|-------------|-------------------------------|
| <b>Immobilisations financières</b> |                               |               |             |                               |
| Participations                     | 101 010                       |               |             | 101 010                       |
| Titres immobilisés                 | 13 220                        | 11 619        |             | 24 839                        |
| <b>Total</b>                       | <b>114 230</b>                | <b>11 619</b> |             | <b>125 849</b>                |

#### Variation des titres immobilisés

L'augmentation des titres immobilisés concerne l'achat de 49 335 actions Financière de l'Odé pour 11 619 milliers d'euros.

#### Amortissements

Néant.

### Note 2 – État des échéances, des créances et des dettes

#### État des créances

| (en milliers d'euros)     | Montant brut  | À moins de 1 an | À plus de 1 an | Dont entreprises<br>liées |
|---------------------------|---------------|-----------------|----------------|---------------------------|
| <b>Actif circulant</b>    |               |                 |                |                           |
| Conventions de trésorerie | 23 135        | 23 135          |                | 23 135                    |
| Autres créances           | 407           | 407             |                |                           |
| <b>Total</b>              | <b>23 542</b> | <b>23 542</b>   |                | <b>23 135</b>             |

#### État des dettes

| (en milliers d'euros)                        | Montant brut | À moins de 1 an | De 1 à 5 ans | À plus de 5 ans | Dont entreprises<br>liées |
|----------------------------------------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|---------------------------|
| <b>Dettes financières</b>                    |              |                 |              |                 |                           |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 2            | 2               |              |                 |                           |
| <b>Dettes d'exploitation</b>                 |              |                 |              |                 |                           |
| Dettes fournisseurs                          | 61           | 61              |              |                 |                           |
| Dettes fiscales et sociales                  |              |                 |              |                 |                           |
| <b>Total</b>                                 | <b>63</b>    | <b>63</b>       |              |                 |                           |

#### Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 61 milliers d'euros

### Note 3 – Capitaux propres

Le capital social au 31 décembre 2008 est de 4 206 033 euros, divisé en 182 871 actions de 23 euros chacune, dont aucune ne bénéficie d'un droit de vote double.

| (en milliers d'euros)   | Capitaux propres<br>au 01/01/2008 | Affectation du<br>résultat 2007 | Résultat de<br>l'exercice 2008 | Capitaux propres<br>au 31/12/2008 |
|-------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Capital social          | 4 206                             |                                 |                                | 4 206                             |
| Primes liées au capital | 2 950                             |                                 |                                | 2 950                             |
| Prime de fusion         | 1 540                             |                                 |                                | 1 540                             |
| Écarts de réévaluation  | 612                               | –                               |                                | 612                               |
| Réserve légale          | 429                               | –                               |                                | 429                               |
| Réserves réglementées   | 1 009                             |                                 |                                | 1 009                             |
| Autres réserves         | 86 245                            |                                 |                                | 86 245                            |
| Report à nouveau        | 7 102                             | 7 768                           |                                | 14 870                            |
| Résultat de l'exercice  | 19 746                            | (19 746)                        | 24 032                         | 24 032                            |
| Provisions réglementées | 61                                |                                 |                                | 61                                |
| <b>Total</b>            | <b>123 900</b>                    | <b>(11 978)</b>                 | <b>24 032</b>                  | <b>135 954</b>                    |

### Note 4 – État des provisions

| (en milliers d'euros)                     | Montant<br>au 01/01/2008 | Dotations | Reprises<br>avec utilisation | Reprises sans<br>sans utilisation | Montant<br>au 31/12/2008 |
|-------------------------------------------|--------------------------|-----------|------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|
| <b>Provisions réglementées</b>            |                          |           |                              |                                   |                          |
| Autres                                    | 61                       |           |                              |                                   | 61                       |
| <b>Provisions pour risques et charges</b> |                          |           |                              |                                   |                          |
| Provisions pour retraites                 | 80                       |           | 3                            |                                   | 77                       |
| <b>Dépréciation</b>                       |                          |           |                              |                                   |                          |
| Participations                            | 13 329                   | 82        |                              | 114                               | 13 297                   |
| <b>Total</b>                              | <b>13 470</b>            | <b>82</b> | <b>3</b>                     | <b>114</b>                        | <b>13 435</b>            |

## Notes sur le compte de résultat

### Note 5 – Achats et charges externes

| (en milliers d'euros)     | 2008       | 2007       |
|---------------------------|------------|------------|
| Honoraires                | 233        | 271        |
| Frais de banque et titres | 53         | 25         |
| Publicité diverse         | 41         | 56         |
| <b>Total</b>              | <b>327</b> | <b>352</b> |

### Note 6 – Impôts et taxes

| (en milliers d'euros)  | 2008 | 2007 |
|------------------------|------|------|
| Autres impôts et taxes | 21   | 17   |

### Note 7 – Autres charges

| (en milliers d'euros) | 2008 | 2007 |
|-----------------------|------|------|
| Jetons de présence    | 18   | 18   |

### Note 8 – Résultat financier

| (en milliers d'euros)                | 2008          | 2007          |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| Revenus des titres de participation  | 23 939        | 19 703        |
| Produits et charges d'intérêts       | 746           | 713           |
| Reprises et dotations sur provisions | 32            | (1 112)       |
| <b>Total</b>                         | <b>24 717</b> | <b>19 304</b> |

### Note 9 – Résultat exceptionnel

| (en milliers d'euros)                | 2008     | 2007                 |
|--------------------------------------|----------|----------------------|
| Reprises et dotations sur provisions | 3        | 6                    |
| Plus-values de cession de titres     | –        | 1 552 <sup>(1)</sup> |
| Divers                               | (1)      | (1)                  |
| <b>Total</b>                         | <b>2</b> | <b>1 557</b>         |

(1) Dont cession des titres Financière du Champ de Mars (ex-Socfin) : 1 541.

## Informations diverses

### Note 10 – Rémunération des dirigeants

| (en milliers d'euros) | 2008 | 2007 |
|-----------------------|------|------|
| Jetons de présence    | 18   | 18   |

### Note 11 – Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

| (en milliers d'euros) | Résultat avant impôt | Impôt        | Résultat après impôt |
|-----------------------|----------------------|--------------|----------------------|
| Résultat courant      | 24 351               | (318)        | 24 033               |
| Résultat exceptionnel | 2                    | (3)          | (1)                  |
| <b>Total</b>          | <b>24 353</b>        | <b>(321)</b> | <b>24 032</b>        |

### Note 12 – Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt

| (en milliers d'euros)                    | Base | Impôt |
|------------------------------------------|------|-------|
| Accroissement de la dette future d'impôt | –    | –     |
| Allègement de la dette future d'impôt    | 77   | 26    |

### Note 13 – Avances et crédits alloués aux dirigeants

Néant.

### Note 14 – Tableau des filiales et participations

Voir page 54.

### Note 15 – Consolidation

Financière Moncey est consolidée par intégration globale dans :  
Bolloré (ex-Bolloré Investissement)  
Odet

29500 Ergué-Gabéric

Les informations financières relatives au Groupe Bolloré sont disponibles sur le site [www.bolloré.com](http://www.bolloré.com).

### Note 16 – Effectifs

Néant.

## Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

| Nature des indications                                                                                                     | 2004    | 2005    | 2006    | 2007    | 2008    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <b>I. Capital en fin d'exercice</b>                                                                                        |         |         |         |         |         |
| Capital social <sup>(1)</sup>                                                                                              | 4 206   | 4 206   | 4 206   | 4 206   | 4 206   |
| Nombre des actions ordinaires existantes                                                                                   | 182 871 | 182 871 | 182 871 | 182 871 | 182 871 |
| Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes                                               | –       | –       | –       | –       | –       |
| Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription                                            | –       | –       | –       | –       | –       |
| <b>II. Opérations et résultats de l'exercice<sup>(1)</sup></b>                                                             |         |         |         |         |         |
| Chiffre d'affaires hors taxes                                                                                              | –       | –       | –       | –       | –       |
| Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions                                                        | 10 710  | 9 152   | 11 062  | 21 579  | 24 319  |
| Impôts sur les bénéfices                                                                                                   | 174     | 100     | 108     | 728     | 321     |
| Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions                                                        | 9 944   | 9 193   | 11 188  | 19 746  | 24 032  |
| Résultat distribué                                                                                                         | 6 400   | 7 680   | 9 601   | 11 978  |         |
| <b>III. Résultat par action<sup>(2)</sup></b>                                                                              |         |         |         |         |         |
| Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions                                                              | 57,61   | 49,50   | 59,90   | 114,02  | 131,23  |
| Résultat après impôts, amortissements et provisions                                                                        | 54,37   | 50,27   | 61,18   | 107,98  | 131,42  |
| Dividende net attribué à chaque action                                                                                     | 35,00   | 42,00   | 52,50   | 65,50   |         |
| <b>IV. Personnel</b>                                                                                                       |         |         |         |         |         |
| Nombre de salariés                                                                                                         | –       | –       | –       | –       | –       |
| Montant de la masse salariale <sup>(1)</sup>                                                                               | –       | –       | –       | –       | –       |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) <sup>(1)</sup> | –       | –       | –       | –       | –       |

(1) En milliers d'euros.

(2) En euros.

## Filiales et participations au 31 décembre 2008

| Sociétés ou groupes de sociétés<br>(en milliers d'euros)                                                                   | Capital<br>social | Capitaux<br>propres<br>autres<br>que le capital | % du<br>capital<br>détenu | Valeur<br>brute |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------|---------------------------|-----------------|
| <b>A – Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société</b> |                   |                                                 |                           |                 |
| 1. FILIALES (50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)                                                               |                   |                                                 |                           |                 |
| 2. PARTICIPATIONS (DE 10 % À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)                                                        |                   |                                                 |                           |                 |
| Socfrance                                                                                                                  | 240               | 6 551                                           | 11,53                     | 971             |
| Compagnie des Tramways de Rouen                                                                                            | 284               | 8 070                                           | 48,15                     | 1 080           |
| Financière V                                                                                                               | 69 724            | 16 228                                          | 10,50                     | 8 994           |
| Société Industrielle et Financière de l'Artois                                                                             | 5 324             | 145 578                                         | 42,05                     | 66 086          |
| Rivaud Innovation                                                                                                          | 12 160            | (7 098)                                         | 23,45                     | 2 852           |
| Omnium Bolloré                                                                                                             | 34 853            | 7 456                                           | 17,10                     | 7 922           |
| <b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</b>                                         |                   |                                                 |                           |                 |
| 1. FILIALES (NON REPRISES AU PARAGRAPHE A1)                                                                                |                   |                                                 |                           |                 |
| 2. PARTICIPATIONS (NON REPRISES AU PARAGRAPHE A2)                                                                          |                   |                                                 |                           |                 |
| Participations françaises                                                                                                  |                   |                                                 |                           | 13 105          |
| Participations étrangères                                                                                                  |                   |                                                 |                           |                 |
| <b>Total</b>                                                                                                               |                   |                                                 |                           | <b>101 010</b>  |



| Valeur<br>nette | Prêts et avances<br>non encore<br>remboursés | Cautions<br>et avals | Chiffre<br>d'affaires<br>hors taxes du<br>dernier exercice | Résultat<br>(bénéfice/perte)<br>du dernier<br>exercice | Dividendes<br>encaissés par la<br>société au cours<br>de l'exercice | Numéro SIRET      |
|-----------------|----------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 971             |                                              |                      |                                                            | 4 856                                                  | 458                                                                 | 562 111 773 00023 |
| 1 080           |                                              |                      |                                                            | 165                                                    | 165                                                                 | 570 504 472 00038 |
| 8 994           |                                              |                      |                                                            | 588                                                    | 31                                                                  | 342 113 404 00020 |
| 66 086          |                                              |                      |                                                            | (18 260)                                               | 23 061                                                              | 562 078 261 00038 |
| 1 187           |                                              |                      |                                                            | (318)                                                  |                                                                     | 390 054 815 00027 |
| 7 922           |                                              |                      |                                                            | 128                                                    | 15                                                                  | 690 802 491 00033 |
| 1 473           |                                              |                      |                                                            |                                                        |                                                                     |                   |
| 87 713          |                                              |                      |                                                            |                                                        |                                                                     |                   |

## Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Financière Moncey, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II – Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations, que nous portons à votre connaissance :

Votre société détermine la valeur d'inventaire des titres de participation selon les modalités décrites dans le paragraphe 1 des « Méthodes et principes comptables » de l'annexe.

À ce titre, sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons vérifié :

- le caractère approprié et la correcte application de l'approche retenue par votre société ;
- la cohérence et la pertinence des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron

---

## Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron



## Résolutions

---

- 60 Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2009
- 61 Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2009
- 63 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ou de valeurs mobilières
- 64 Rapports des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières

## Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée générale extraordinaire afin de soumettre à votre approbation des résolutions ayant pour objet de renouveler des délégations de compétence à l'effet de procéder à des augmentations de capital.

### **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (sixième résolution)**

Nous vous proposons de donner au Conseil d'administration une délégation de compétence, avec faculté pour lui de subdéléguer à son Directeur général, afin de pouvoir procéder en une ou plusieurs fois à l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres qui seraient émis en représentation d'une quotité de capital de la société. Ces émissions seraient assorties d'un droit préférentiel de souscription.

Le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières précitées serait limité à 1 400 000 euros (un million quatre cent mille euros), étant précisé que le montant nominal des valeurs mobilières constituant des titres d'emprunt ne pourrait excéder une valeur nominale de 200 000 000 euros (deux cents millions d'euros).

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-133 du Code de commerce, la décision d'autoriser les actionnaires à souscrire à titre réductible appartient à l'organe qui décide de l'émission.

Lorsque les souscriptions à titre irréductible et le cas échéant à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'administration peut, à son choix et dans l'ordre qui lui convient, utiliser les possibilités ci-après énoncées à l'article L. 225-134 du Code de commerce :

- limiter l'augmentation de capital aux souscriptions reçues dans la mesure où elles atteignent les trois quarts de l'augmentation de capital.

Cette règle s'applique aujourd'hui de plein droit sauf décision contraire de l'Assemblée générale ;

- répartir les actions non souscrites entre les personnes de son choix, sauf décision contraire de l'Assemblée ;
- offrir au public tout ou partie des actions non souscrites, à condition que l'Assemblée ait expressément admis cette possibilité.

La durée de la présente délégation de compétence serait donnée pour une durée de vingt-six mois, en application des dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de commerce.

Cette délégation privera d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

### **Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (septième résolution)**

L'article L. 225-147 alinéa 6 du Code de commerce dispose que dans les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, l'Assemblée générale extraordinaire peut déléguer au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 10 % de son capital, en vue de rémunérer des apports constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Ainsi, nous vous demandons, par le vote de la deuxième résolution, de déléguer pour une durée de vingt-six mois au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission d'actions dans la limite de 10 % de son capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Le Conseil d'administration aurait ainsi tous les pouvoirs aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes et de procéder aux modifications des statuts.

### **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, attribution d'actions nouvelles ou élévation du nominal (huitième résolution)**

Il vous est proposé, en outre, de consentir à votre Conseil une délégation de compétence à effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires à libérer par l'incorporation de réserves, bénéfices ou primes, pendant une durée de vingt-six mois, ou par élévation du nominal des actions composant le capital social ou par l'emploi simultané de ces deux procédés.

Les émissions d'actions nouvelles ou l'élévation de la valeur nominale des actions susvisées ne pourront pas avoir pour effet d'augmenter le capital social d'une somme supérieure à 1 400 000 euros (un million quatre cent mille euros) qui s'imputera sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de l'autorisation globale d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital de la société.

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs à votre Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, à l'effet de mettre en œuvre la présente délégation de compétence.

### **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés (neuvième résolution)**

L'article L. 225-129-6 du Code de commerce dispose que lorsque l'Assemblée générale extraordinaire délègue au Conseil d'administration sa compétence pour décider une augmentation de capital (article L. 225-129-2), elle doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 du Code du travail.

Nous vous demandons par conséquent et compte tenu de l'objet des première et deuxième résolutions de consentir au Conseil d'administration une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social de la société en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions nouvelles et, le cas échéant, l'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital, dans la limite de 1 % du montant des titres composant à ce jour le capital social, et de réserver cette opération aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise (PEE) de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

Nous vous demandons de renoncer expressément à votre droit préférentiel de souscription au profit desdits adhérents à un PEE.

Le prix des actions souscrites par les adhérents à un PEE sera égal à 80 % de la moyenne des cours cotés de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil fixant la date d'ouverture de la souscription.

### **Pouvoirs à conférer (dixième résolution)**

Nous vous remercions de bien vouloir donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale extraordinaire pour remplir toutes formalités de droit.

Le Conseil d'administration

# Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2009

## À titre ordinaire

### Première résolution

(APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2008)

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du Président sur le contrôle interne, et du rapport général des Commissaires aux comptes ainsi que des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuve dans toutes leurs parties lesdits comptes et rapports tels qu'ils lui sont présentés et qui font ressortir un bénéfice de 24 032 127,53 euros.

Elle prend acte qu'aucune dépense et charge non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés n'a été engagée au cours de l'exercice.

### Deuxième résolution

(AFFECTATION DU RÉSULTAT)

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 24 032 127,53 euros.

L'Assemblée générale, conformément aux propositions du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

|                                |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| Bénéfice de l'exercice         | 24 032 127,53        |
| Report à nouveau antérieur     | 14 870 140,22        |
| <b>Bénéfice distribuable</b>   | <b>38 902 267,75</b> |
| Au compte « Report à nouveau » | 38 902 267,75        |

Conformément aux dispositions légales, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

| Exercice                                   | 2007                 | 2006                 | 2005                 |
|--------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Nombre d'actions                           | 182 871              | 182 871              | 182 871              |
| Dividende (en euros)                       | 65,50 <sup>(1)</sup> | 52,50 <sup>(1)</sup> | 42,00 <sup>(1)</sup> |
| Montant distribué<br>(en millions d'euros) | 11,98                | 9,60                 | 7,68                 |

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2005, 2006 et 2007 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

### Troisième résolution

(APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2008)

L'Assemblée générale approuve les comptes consolidés qui se traduisent par un résultat net de -9,1 millions d'euros, dont -9,2 millions d'euros part du Groupe, contre un résultat net de 25,82 millions d'euros pour l'exercice précédent.

### Quatrième résolution

(RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'Olivier Roussel arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, le renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

## Cinquième résolution

(APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES)

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément aux prescriptions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte des déclarations qui y sont inscrites et en approuve les conclusions.

## À titre extraordinaire

### Sixième résolution

(DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL

D'ADMINISTRATION EN VUE D'AUGMENTER LE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES OU DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES)

L'Assemblée générale extraordinaire connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce :

- délègue au Conseil d'administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la société, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies ;

La délégation ainsi conférée au Conseil d'administration est valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée.

- décide que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourra être supérieur à 1 400 000 euros (un million quatre cent mille euros) en nominal, primes d'émission éventuellement non comprises, étant précisé que le montant nominal total des valeurs mobilières constituant des titres d'emprunt ne pourra excéder 200 000 000 euros (deux cents millions d'euros) ou la contre-valeur de ce montant ;
- décide que les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières émises en vertu de la présente résolution ;
- décide que si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le montant de l'augmentation de capital pourra être limité au montant des souscriptions sans être inférieur aux trois quarts de l'augmentation de capital décidée. Les actions non souscrites peuvent être librement réparties totalement ou partiellement. Le conseil pourra offrir au public tout ou partie des titres non souscrits ;
- conformément à l'article L. 225-129-4 du Code de commerce, le Conseil d'administration pourra, dans les limites qu'il aura préalablement fixées, déléguer au Directeur général le pouvoir de décider la réalisation de l'augmentation de capital ainsi que d'y surseoir. Le Directeur général devra rendre compte au Conseil d'administration de l'utilisation de ce pouvoir dans les conditions prévues par ce dernier ;
- prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet ;
- pour chacune des émissions décidées en application de cette résolution, le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce et dans la limite du plafond global ci-dessus mentionné, lorsque le Conseil constate une demande excédentaire.

## Septième résolution

(DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL LIMITÉE À 10 % DU CAPITAL VISANT À RÉMUNÉRER DES APPORTS DE TITRES OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL)

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration et conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 alinéa 6, délègue au Conseil d'administration pour une durée de vingt-six mois, les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à une augmentation de capital dans la limite de 10 % de son capital social, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'administration aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour la dotation à plein de la réserve légale, et de procéder aux modifications des statuts.

## Huitième résolution

(DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE D'AUGMENTER LE CAPITAL PAR INCORPORATION DE PRIMES, RÉSERVES, BÉNÉFICES OU AUTRES)

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et selon les dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce :

- délègue au Conseil d'administration, durant la même période de vingt-six mois, la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution d'actions gratuites ou l'élévation de la valeur nominale des actions existantes ;
- les émissions d'actions nouvelles ou l'élévation de la valeur nominale des actions visées ci-dessus ne pourront pas avoir pour effet d'augmenter le capital social d'une somme supérieure à 1 400 000 euros (un million quatre cent mille euros), qui s'imputera sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la délégation de compétence donnée aux termes de la première résolution de la présente Assemblée ;
- en cas d'usage par le Conseil d'administration de la présente délégation, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-130 du Code de commerce, que les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les titres correspondants seront vendus ; les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation ;
- conformément à l'article L. 225-129-4, le Conseil pourra, dans les limites qu'il aura préalablement fixées, déléguer au Directeur général le pouvoir de décider la réalisation de l'augmentation de capital ainsi que celui d'y surseoir. Le Directeur général devra rendre compte au Conseil d'administration de l'utilisation de ce pouvoir dans les conditions prévues par ce dernier ;
- prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

## Neuvième résolution

(DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE D'AUGMENTER LE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS RÉSERVÉES AUX SALARIÉS)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et statuant conformément, d'une part, aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 225-138-1 et L. 225-129-6 du Code de commerce et, d'autre part, à celles des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, délègue au Conseil d'administration la compétence à l'effet d'augmenter le capital social de la société en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions nouvelles et, le cas échéant, l'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital dans les conditions fixées par la loi, dans la limite de 1 % du montant des titres composant à ce jour le capital social, réservée aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

Les actionnaires décident de renoncer expressément à leurs droits préférentiels de souscription au profit desdits adhérents.

Le prix des actions souscrites par les adhérents visés ci-dessus, en application de la présente autorisation, sera égal ou supérieur à 80 % de la moyenne des cours cotés de l'action lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de la souscription.

L'Assemblée générale extraordinaire donne au Conseil d'administration, conformément aux dispositions légales et réglementaires dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus et, le cas échéant, dans le cadre des dispositions adoptées dans les plans d'épargne, tous pouvoirs pour déterminer toutes les conditions et modalités des opérations, et notamment pour :

- décider et fixer les modalités d'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital, en application de l'autorisation conférée ci-avant ;
- fixer les conditions d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles à provenir des augmentations de capital, objet de la présente résolution ;
- décider le montant à émettre, le prix d'émission, les modalités de chaque émission ;
- arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ;
- fixer, dans la limite d'une durée maximale de trois ans, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération de leurs titres ;
- arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance ;
- constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ou décider de majorer le montant de ladite augmentation de capital pour que la totalité des souscriptions reçues puisse être effectivement servie ;

et

- prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital, procéder aux formalités consécutives à celles-ci et apporter aux statuts les modifications corrélatives à ces augmentations de capital.

La délégation de compétence ainsi conférée au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Directeur général, est valable à compter de la présente Assemblée, et ce pour une durée de vingt-six mois.

## Dixième résolution

(POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS)

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



## Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ou de valeurs mobilières

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2009 (sixième résolution)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par le Code de commerce, et notamment l'article L. 228-92, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'administration de l'émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, et pour une durée de vingt-six mois, la compétence pour décider de cette opération et fixer les conditions définitives des émissions en découlant.

La sixième résolution prévoit l'émission en une ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires de la société, les valeurs mobilières autres que des actions pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

Il est précisé que le montant nominal global des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra dépasser un plafond de 1 400 000 euros. Le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ne pourra, quant à lui, excéder 200 000 000 euros ou la contrevaletur, à la date d'émission de ce montant, en toute autre monnaie ou toute autre unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et sur certaines autres informations concernant cette opération, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Le rapport du Conseil d'administration ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre de la sixième résolution, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission.

Par ailleurs, le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seraient réalisées.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de ces autorisations par votre Conseil d'administration en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron

## Rapports des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions réservée aux salariés adhérents à des plans d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2009 (neuvième résolution)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants et L. 228-92 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions nouvelles ou d'autres titres donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 1 % du montant des titres composant à ce jour le capital social, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Cette émission est réservée aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

Cette émission est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de vingt-six mois, le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission de capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'émission sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'administration.

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron

## Autres informations réglementées

---

- 66 Attestation du rapport financier annuel
- 66 Document d'information annuel

# Autres informations réglementées

## Attestation du rapport financier annuel

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant à la page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

29 avril 2009  
François Laroze,  
Directeur général

## Document d'information annuel

Informations périodiques et occasionnelles  
disponibles sur le site Internet de la société  
([www.financiere-moncey.com](http://www.financiere-moncey.com))

Les communiqués ci-dessous ont été diffusés par Hugin.

### Communiqués

|            |                                                                                                                                                     |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 09/04/2009 | Résultats année 2008                                                                                                                                |
| 20/02/2009 | Chiffre d'affaires exercice 2008                                                                                                                    |
| 19/12/2008 | Recommandations Afep-Medef relatives à la rémunération des dirigeants mandataires                                                                   |
| 14/11/2008 | Chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2008                                                                                                      |
| 07/08/2008 | Chiffre d'affaires du premier semestre 2008                                                                                                         |
| 29/08/2008 | Mise à disposition du rapport financier semestriel 2008                                                                                             |
| 18/04/2008 | Avis de convocation à l'Assemblée générale ordinaire <sup>(1)</sup>                                                                                 |
| 19/05/2008 | Modalités de mise à disposition/Consultation des informations article R. 225-83 du Code de commerce                                                 |
| 14/05/2008 | Informations financières trimestrielles                                                                                                             |
| 30/04/2008 | Mise à disposition du rapport financier annuel 2007                                                                                                 |
| 27/03/2008 | Extrait du communiqué du 3 novembre 2006 de la déclaration au titre de l'article 222-12-5 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers |
| 20/03/2008 | Résultats année 2007<br>Avis financiers :<br>La Tribune (20 mars 2008)                                                                              |
| 15/02/2008 | Chiffre d'affaires 2007                                                                                                                             |

(1) Ne fait pas l'objet d'une diffusion réglementée.

### Déclaration d'opérations sur titres de Financière Moncey par les dirigeants

|            |                                      |
|------------|--------------------------------------|
| 28/01/2008 | Déclarations d'opérations sur titres |
| 28/01/2008 | Déclarations d'opérations sur titres |
| 27/10/2008 | Déclarations d'opérations sur titres |
| 05/12/2008 | Déclarations d'opérations sur titres |
| 08/12/2008 | Déclarations d'opérations sur titres |
| 11/12/2008 | Déclarations d'opérations sur titres |
| 16/12/2008 | Déclarations d'opérations sur titres |
| 17/12/2008 | Déclarations d'opérations sur titres |
| 30/12/2008 | Déclarations d'opérations sur titres |

### Publications (disponibles sur le site Internet : [www.financiere-moncey.com](http://www.financiere-moncey.com))

|            |                                   |
|------------|-----------------------------------|
| 29/08/2008 | Rapport financier semestriel 2008 |
| 30/04/2008 | Rapport annuel 2007               |

### Rapport annuel (disponible au siège de la société)

|            |                     |
|------------|---------------------|
| 29/05/2009 | Rapport annuel 2008 |
| 30/05/2008 | Rapport annuel 2007 |

### Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (Balo)

Disponible sur le site [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

|            |                                                                                                                                        |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 08/08/2008 | Chiffre d'affaires du premier semestre 2008                                                                                            |
| 23/06/2008 | Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et le rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2007 |
| 07/05/2008 | Chiffre d'affaires du premier trimestre 2008                                                                                           |
| 18/04/2008 | Avis de convocation pour l'Assemblée générale ordinaire                                                                                |
| 11/04/2008 | Publication des comptes annuels 2007                                                                                                   |
| 13/02/2008 | Chiffre d'affaires année 2007                                                                                                          |

### Informations déposées au greffe du tribunal de commerce de Nanterre

|            |                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 26/02/2008 | Changement de représentant permanent de Bolloré, administrateur, nomination d'un nouveau Président du Conseil et d'un Directeur général, Procès verbal du Conseil d'administration du 6 décembre 2007 (dépôt numéro 24300 du 6 août 2008) |
| 27/06/2008 | Dépôt des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 consécutif à l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008 (dépôt numéro 11446 du 27 juin 2008)                                                                       |
| 27/06/2008 | Dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 consécutif à l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008 (dépôt numéro 11445 du 27 juin 2008)                                                                          |
| 06/08/2008 | Changement de représentant permanent de Bolloré, administrateur (dépôt numéro 24300 du 6 août 2008)                                                                                                                                       |

## Informations mises à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue de l'Assemblée générale de la Financière Moncey

### Préalablement à l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008

- L'avis de réunion valant convocation paru dans le Balo n° 47 du 18 avril 2008
- L'avis de convocation paru dans le journal des annonces légales Le Quotidien Juridique n° 100 du 19 mai 2008
- Les statuts
- L'inventaire des éléments actifs et passifs du patrimoine de la société
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi que le tableau des affectations de résultat, l'inventaire des valeurs mobilières, les comptes consolidés et le rapport sur la gestion du Groupe
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
- Le rapport du Conseil d'administration
- Le rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne
- Le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- Le texte des projets de résolutions
- La liste des administrateurs avec l'indication de leurs fonctions dans d'autres sociétés
- La liste des conventions relevant des dispositions de l'article L.225-39 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007
- Le tableau récapitulatif des délégations de pouvoir accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital
- La liste des actionnaires arrêtée par la société trois jours ouvrés qui précède l'Assemblée générale





## Financière Moncey

---

Tour Bolloré

31-32, quai de Dion-Bouton

92811 Puteaux Cedex – France

Tél. : + 33 (0)1 46 96 44 33

Fax : + 33 (0)1 46 96 44 22